

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

REDIGE EN COLLABORATION

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Dionne Rév. Guillaume D LEGARE.
Semaine 6 mars 41

DEUXIEME ANNEE.

RIMOUSKI, 16 AVRIL 1942

NUMERO 9

Il tombe d'une hauteur de six pieds et se fracture le crane

Poussé par un compagnon, Gérard Caron, de St-Simon tombe d'une galerie haute de six pieds et se fracture le crane.—Il meurt quatre jours plus tard.—Enquête du coroner.—Verdict de mort accidentelle.

Tout un émoi a été causé dans le village de St-Simon dimanche après-midi quand un jeune homme de 30 ans, Gérard Caron, fils de M. Alphonse Caron, hôtelier de l'endroit, a fait une chute d'une hauteur de six pieds et quelques pouces et s'est fracturé le crane. Monsieur Caron se trouvait sur la galerie de la demeure de ses parents avec plusieurs autres personnes. Au cours de la discussion il tomba tête première sur le sol.

Ceux et celles qui se trouvaient sur les lieux se portèrent à son aide et constatèrent qu'il était inconscient. On appela le Dr Jean Louis Talbot de Trois-Pistoles qui constata une fracture du crane. Ceci se passait dimanche après-midi et la victime resta inconsciente plusieurs heures. Hier matin, jeudi, elle rendait l'âme.

Le Dr Raoul Bélanger, coroner du district, se rendit aujourd'hui à St-Simon où il présida une enquête sur cette tragédie. Cette enquête était conduite par le détective J.-A. Morin, de la Sureté provinciale. Plusieurs témoins ont été entendus dont les personnes qui se trouvaient avec la victime quand celle-ci fit une chute. Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le jury.

Le défunt, Gérard Caron, laisse ses parents, M. et Mme Alphonse Caron; cinq frères: Alphonse, Roméo, André, Omer et Romuald Caron et quatre sœurs: Mlles Annette, Adrienne, Gabrielle et Germaine Caron.

Son service aura lieu demain matin, à neuf heures, en l'église de St-Simon.

DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE SUR LA GRÈVE

Le corps d'un homme qui n'a pas encore été identifié a été trouvé sur la grève dans l'anse de Petits Méchins à deux heures cet après-midi. La découverte a été faite par M. Louis-Philippe Roy.

Il s'agit d'un homme âgé d'environ 40 ans, mesurant six pieds de longueur et pesant environ 200 livres. On a trouvé dans les

poches de son gousset une carte de visite portant le nom "Albert Pellerin, Trois-Rivières". On ne croit pas cependant que ce soit le nom de la victime.

Le cadavre porte un complet bleu marin avec veston et une chemise blanche. Il porte également des chaussures noires. On est d'avis que le cadavre a séjourné tout l'hiver sous les glaces.



Ces deux pilotes recevant leurs instructions avant de décoller, appartiennent à la deuxième escadrille américaine de combat de la E. A. F. Il y a trois escadrilles américaines qui combattent dans le ciel européen, sous l'uniforme britannique, mais fières de leur identité américaine. Les deux pilotes casqués sont l'officier-pilote Clarence Martin, de Lititz, en Pennsylvanie, et l'officier-pilote James Elvidge Peck, de Celoxico, en Californie. Photo du Service de l'Information. Visée par la Censure.

Trente-cinq tonnes de rebuts récupérés à Rimouski

Décès de M. S. Gallant

M. Stanislas Gallant époux de Emilie Leblanc, est décédé jeudi matin à Ste-Florence, à l'âge de 74 ans et 6 mois. Le défunt était le père de M. l'abbé Patrice Gallant, vicaire à la cathédrale.

Violent incendie à Rivière-Blanche

Pendant la grand-messe de dimanche dernier, le feu s'est déclaré à la maison de M. Octave Blier cultivateur de St-Ulric, comté de Matane. La maison a été complètement détruite. On est d'avis qu'une étincelle échappée de la cheminée a allumé cet incendie. Mme Blier et des voisins tentèrent d'enrayer la marche des flammes, mais vainement.

La maison est une perte totale, ainsi qu'une porcherie située à proximité. La grange et les autres bâtisses avoisinantes ont été sauvées.

Transport des matières postales

Si la température se maintient dans les conditions actuelles, le service de transport des matières postales par avions, entre Rimouski et les postes de la Côte nord se continuera encore jusqu'au 15 avril.

On apprend qu'actuellement il y a suffisamment de neige sur les principales pistes d'atterrissage de la côte nord, soit Baie Comeau et Sept-Iles, mais par ailleurs, la neige est en moins grande abondance à l'aéroport de Rimouski. On croit que malgré tout, les avions de la Québec Airways pourront continuer leur service jusqu'au 15.

C'est vers cette date que deux autres navires de la Cie de Transport du Bas St-Laurent, le "Jean Brillant" et le "Rimouski" reprendront leur service entre les deux rives de la côte. Ces deux navires ont passé l'hiver à Québec. Ils ont subi quelques réparations et on est actuellement à leur faire leur toilette printanière. Ils laisseront Québec tout probablement à la fin de la semaine ou au début de l'autre, pour entreprendre le transport des matières postales qui sera discontinué par les avions, au 15 avril.

Le Comité de Récupération poursuit sa campagne.—Beau succès obtenu à date.—Le travail se poursuivra demain et tous les samedis par la suite.—Appel à la population.

Il est dangereux de manger des coques recueillies en face de la ville

L'officier médical de l'Unité Sanitaire du comté de Rimouski, le Dr Omer Leclerc prévient la population des dangers qu'il y a à consommer des coques recueillies sur la grève en face de Rimouski et au quai.

L'on vient en effet de recommencer à faire la récolte des coques sur les grèves en face de la ville et en face de Rimouski-Est. Cette récolte se fait parfois à proximité du point de sortie des tuyaux d'égoût. Comme ces coques sont de ce fait exposés à la contamination, il est du devoir de l'Unité Sanitaire d'avertir la population que la consommation à l'état cru ou cuit présente un danger pour la santé publique.

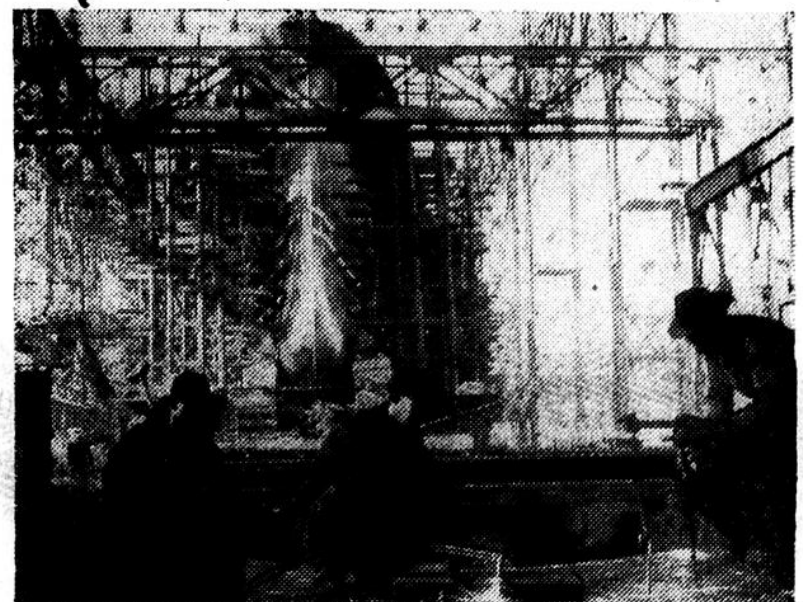
Qu'il suffise de rappeler l'épidémie de fièvre typhoïde que nous avons eue il y a quelques années et qui était attribuable à cette cause. On voudra bien noter que la vente des coques recueillies en face de Rimouski, est prohibée.

Le Comité de Récupération que préside M. Arthur Rioux rapporte que 35 tonnes de matières de rebut ont été récupérées à Rimouski au cours des dernières semaines. Le comité qui a été formé à Rimouski en février dernier s'est mis hardiment à la tâche et on peut dire que ses efforts n'ont pas été vains. Voici ce qu'on a recueilli à date :

- 20 1/2 tonnes de fer et d'acier.
- 1 1/2 tonne de carton gaufré
- 1 tonne de petits cartons.
- 2 tonnes de papier.
- 1 tonne de caoutchouc.
- 1 tonne de capsules de bouteilles.
- 5 tonnes de bouteilles.
- Et plusieurs milles livres de d'autres matières.

La campagne entreprise se poursuivra demain. Des camions parcourront toutes les rues de la ville pour recueillir tout ce qui n'est pas utilisé et tout ce que l'on se propose de jeter au dépotoir.

Tous ces objets de rebut sont utilisés par nos industries de guerre. Le comité de récupération les amasse en entrepot et les expédiera à Québec ou ils seront vendus au profit des oeuvres de guerre.



Un millier de navires de guerre de toutes classes et de toutes catégories, étaient en chantier, au moment de Pearl Harbour, mais le programme de construction navale des Etats-Unis a été multiplié depuis. On voit ici la quille de l'"Indiana", de la classe du "Washington" (38,000 tonnes). Le "Washington" et son sistership, le "North Carolina" furent construits dans un temps-record, bien avant la date prévue pour leur lancement. Ces deux navires portaient à 16 le nombre des cuirassés de la Marine américaine.

Les Passes Dangereuses

Par PAUL TREMBLAY, Journaliste

**CONSTRUCTION D'UN BARRAGE.— VASTE RESERVOIR —
LE CHEMIN DES PASSES— ENTRETIEN DES CHEMINS—
ORGANISATION DU TRAFFIC—TRANSPORT PAR AVIONS
—CONFORT POUR LES OUVRIERS.— EXPLORATIONS DE
QUEBEC-PULP, ALUMINIUM ET GEO-HENRI LAVOIE—
MILLIONS DE PIEDS DE BOIS COUPE—ON SAUVE PLUSIEURS
MILLES CORDES DE BOIS DE PULPE—LE GRAND
CHEF MONTAGNAIS— LEGENDE DES PASSES—VOYAGE
DE 135 MILLES.**

L'immense barrage que l'Aluminium Company of Canada, Limited construit présentement à Shipshaw, près de Chute-à-Caron, a nécessité l'érection d'autres barrages moins importants pour emmagasiner l'eau nécessaire à maintenir le niveau requis pour faire fonctionner ces usines hydro-électriques.

Le premier grand réservoir crée pour alimenter et maintenir le niveau de l'eau à l'Île-Maligne et à la Chute-à-Caron, fut celui de la rivière Manouan, tributaire de la Péribonka où on a construit un autre grand réservoir.

Les travaux de Manouan commencèrent en août 1940 et furent terminés en juin 1941. Cette écluse, toute en bois, est la plus longue de toute la province de Québec, soit 1,700 pds, dont environ 500 pieds de "cutaway".

La rivière Manouan, qui formait un lac de 100 milles carrés à cet endroit, a été élevée de 25 pieds pour porter ce lac à 125 milles carrés, formant une circonférence de 480 milles.

Le nouveau barrage que l'Aluminium Company fait construire par la Dufresne Engineering Co. Limited aux Passes-Dangereuses est beaucoup plus important. Par lui on créera la plus grande réserve artificielle pour alimenter les puissants pouvoirs électriques de la Grande-Décharge et du Sagenay.

Ce barrage, qui refoulera les eaux de la rivière Péribonka sur une longueur d'environ 100 milles, sera construit en béton et s'élèvera à 100 pieds au-dessus du niveau de l'eau actuel.

La direction des travaux a été confiée par l'Aluminium Company à M. R.-F. Ogilvy, Dufresne Engineering, de Montréal, exécute les travaux sous la direction de M. H.-L. Clifford, bien connu dans notre région, où il a déjà surveillé d'importantes entreprises.

VOYAGE DE 135 MILLES

Après avoir fait le trajet par train jusqu'à Dolbeau, les autos ne circulent pas en hiver au Lac St-Jean, les voyageurs qui montent aux Passes-Dangereuses accomplissent un voyage de 135 milles, en taxi ou en autobus.

A partir de Dolbeau, on suit la route régionale qui fait le tour du Lac St-Jean, on traverse Mistassini, célèbre par son Abbaye et on arrive à la petite Péribonka, où une route cantonale conduit à St-Augustin et St-Ludger de Milot.

Après une randonnée de 37 milles, dans d'excellents chemins pour la saison, on arrive

aux concessions forestières de la Compagnie Price Brothers où il faut montrer son permis de circuler. A une dizaine de milles de la barrière on entre en forêt, mais toujours sur une route large et bien entretenue.

Quinze milles de voiture et c'est le Lac-à-Diner, campement forestier de Price Brothers; puis vient le Lac-Alex à une vingtaine de milles. A quelques milles de là, la voie se rétrécit et on s'engage dans la route des Passes, nouvellement construite par Dufresne Engineering. Ce chemin de 55 milles serpente à travers la forêt vierge jusqu'aux Passes-Dangereuses; les rencontres y sont impossibles, si ce n'est à des endroits stratégiques. En bordure de la route s'élèvent des falaises de 8 ou 10 pieds à certains endroits.

Sept heures plus tard environ, le voyageur parvient sur les hauteurs de la Péribonka; le coup d'oeil est féérique: la rivière, qui n'est pas entièrement gelée à cause des rapides, coule majestueusement entre deux montagnes. Sur le versant est, les constructions en bois rond de Dufresne Engineering s'échelonnent jusqu'à la grande forêt qui domine encore le haut de la montagne.

On arrive aux campements en traversant deux ponts en bois rond sur la Péribonka. Jusqu'à cet endroit le chemin est bien entretenu et la circulation s'y fait jour et nuit.

CONSTRUCTION DU CHEMIN

Le chemin, qui conduit aux Passes-Dangereuses et qui est entretenu par Price Brothers, fut construit l'automne dernier par Dufresne Engineering, sous la direction de l'ingénieur H.-P. Duston.

Jusqu'à dix milles en haut du lac Alex, on utilisa le chemin qui conduit aux chantiers de Price Brothers. On construisit ensuite une route d'environ 60 milles à travers la forêt vierge. Cette entreprise fut menée à bonne fin à l'aide de la machinerie la plus moderne. Les pluies continuelles d'automne et toutes sortes d'autres difficultés retardèrent considérablement le travail qui aurait dû être terminé au début de décembre. A la fin de décembre les premiers camions s'aventurèrent dans cette route.

Plus de 300 hommes travaillèrent, pour ainsi dire, jour et nuit du 25 août jusqu'à la fin de décembre, pour hâter la construction de ce chemin. Des ingénieurs, des défricheurs, des arpenteurs et des manoeuvres, aidés de 18 tracteurs et de chevaux arrivèrent à la rivière Péribonka après quatre mois de travail ardu; et l'on commença

la construction des ponts pour traverser cette rivière.

Il fallut construire neuf ponts sur le parcours du lac Alex aux Passes-Dangereuses, les plus importants sont sur: la Brodeuse (50 pieds), la Serpent (150 pieds), la Péribonka (2 ponts, dont l'un de 100 pieds et l'autre de 300 pieds). Tous ces ponts sont construits en bois rond. Les ponts sur la rivière Mistassini et Mistassibi furent aussi renforcés à cause de la circulation lourde.

ENTRETIEN DES CHEMINS

Le chemin de Dolbeau aux Passes-Dangereuses est entretenu par Price Brothers qui a aussi charge du transport de tout le matériel pour Dufresne et monsieur Georges-Henri Lavoie, entrepreneur qui fait la coupe du bois aux Passes. Le problème de l'entretien de cette route de 135 milles, dont plus d'un tiers en forêt vierge, a soulevé bien des difficultés qui, heureusement, ont été résolues par le personnel compétent de Price Brothers, affecté à ce travail.

Price Brothers prit charge de l'entretien du chemin aussitôt que Dufresne eut terminé la construction du tronçon de 55 milles, soit vers la fin de décembre. Sept chasse-neige furent affectés au nettoyage de la route (deux sur camions et cinq sur tracteurs); et malgré un hiver très dur et très neigeux, la route ne fut bloquée qu'une couple de fois. Des clôtures furent placées, sur plusieurs milles, le long de cette route, afin de garder la neige. Les distances sont indiquées à tous les milles jusqu'au Lac-Alex par des drapeaux rouges et des panneaux qui mentionnent les distances dans les deux sens.

TRANSPORT

Dolbeau est le point de départ de tout le transport des Passes-Dangereuses. Monsieur Walter Gaunce, assisté de monsieur L. Barre, tous deux employés de Price Brothers, dirige ces opérations. Cette question du transport a été l'un des problèmes les plus ardu qu'ont eu à résoudre ceux qui étaient préposés à cette organisation. Si on considère qu'il faut transporter plus de 40,000 tonnes de marchandises sur une seule route, c'est déjà un record. C'est le plus gros contrat de transport par route qui ait été accordé au Canada sur un tel parcours.

Le transport du matériel au lac Manouan, l'an dernier, se fit par avions, mais au coût de \$140.00 la tonne, c'est pourquoi on a construit une route pour les Passes-Dangereuses, car l'avion aurait coûté au delà de \$5,000,000.

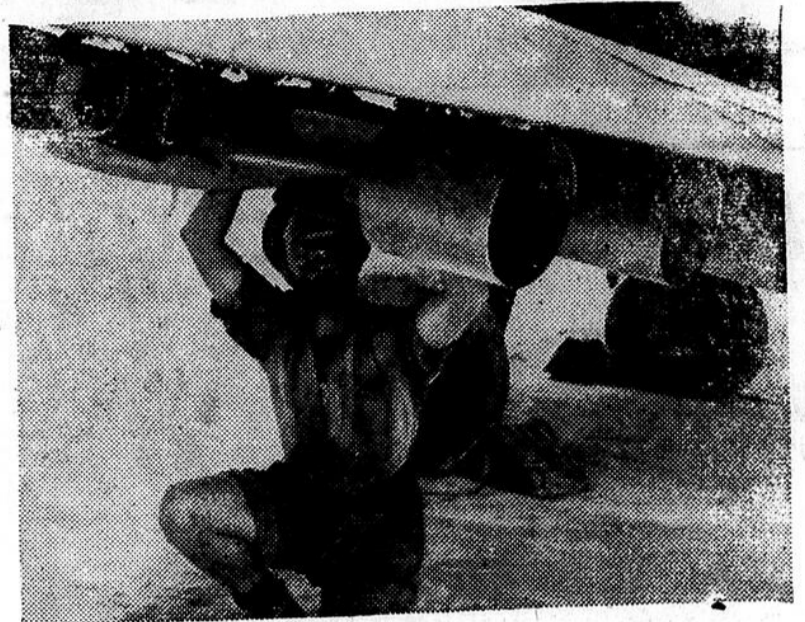
Soixante-quinze camions font le transport du matériel. De plus, Price maintient deux autobus et une quinzaine de taxis pour les voyageurs. Le trajet de Dolbeau aux Passes-Dangereuses se fait pour \$6.25, y compris les repas et les droits de passage; le voyage de retour est moins coûteux.

Les camions transportent en moyenne 7 à 8 tonnes par voyage. Certaines charges pesaient jusqu'à 22,500 livres.

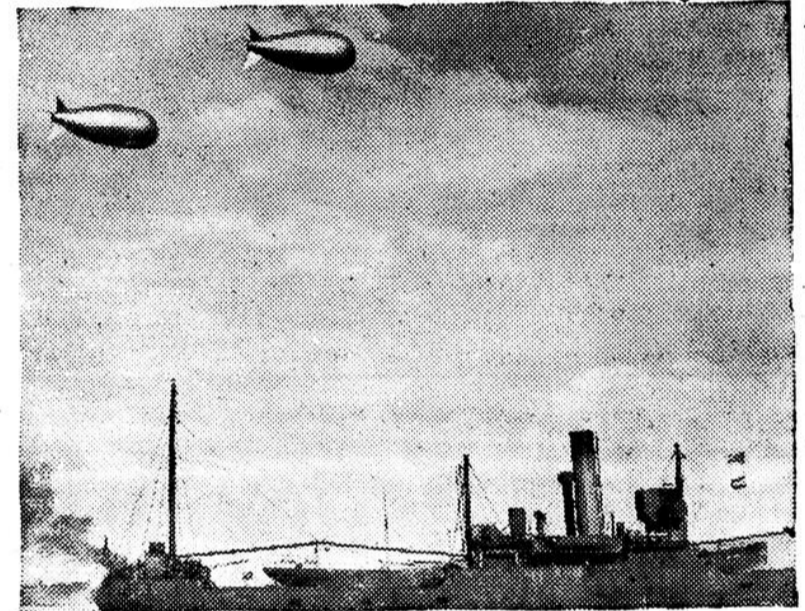
Plusieurs morceaux, variant de 20 à 27 tonnes, n'ont pu suivre le chemin ordinaire. Il fallut les décharger à l'Île Maligne, les placer sur des "sleighs" et, à l'aide de tracteurs, les transporter par une autre voie jusqu'aux

Suite en page 11

LA GUERRE ILLUSTRÉE



Un appareil de l'aviation navale britannique reçoit sa cargaison de bombes, "quelque part" dans le désert africain. Les avions de la " Fleet Air Arm " accomplissent une besogne importante sur le théâtre méditerranéen de la guerre contre l'Axe. Ils avertissent les navires britanniques des sorties timides de la flotte italienne; ils ont fortement avarié les navires du Duce à Tarente, en novembre 1940, et ils ont notamment aidé à la destruction par la flotte britannique des postes ennemis qui menaçaient Tobronk, en jetant des fusées éclairantes pour diriger le tir.



Les convois britanniques portent maintenant des barrages de ballons pour se protéger contre les attaques des bombardiers en piquée. Voici ce qu'un commentateur disait récemment à la radio de Berlin à ce sujet: "A l'heure actuelle, une attaque contre un convoi britannique est ni plus ni moins qu'un assaut désespéré contre une formidable ligne de fortifications. Les convois sont maintenant protégés par de puissantes escortes y compris des barrages de ballons avec leurs mortels câbles d'acier".



La coopération entre les marines britanniques et américaines a eu comme résultat immédiat la diminution constante des pertes dans l'Atlantique, où, pourtant, les sous-marins allemands et italiens semblent se multiplier tous les jours. En revanche, les pertes ennemies, en submersibles, augmentent tous les jours. Ni les batteries installées sur la côte française, ni les attaques incessantes des petits navires allemands n'ont réussi à arrêter le libre passage des navires marchands britanniques dans la Manche. On voit ici deux officiers sur le pont d'un contre-torpilleur britannique escortant un gros convoi qui vient de repousser une attaque de la part d'une nuée de petits navires allemands. (Photo du Service de l'Information)—Visée par la Censure.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

REDIGE EN COLLABORATION.

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Administrateur : GERARD LEGARE.

DEUXIEME ANNEE

RIMOUSKI 10 AVRIL 1942

NUMERO 9

Qui sont les responsables...?

Lorsqu'on parle de conscription quand les ministres la déclarent nécessaire et que l'opposition la réclame à grands cris, les canadiens-français s'imaginent visés. Les gens du Québec croient toujours que les autres provinces forment une ligue dont le but est d'enrôler Baptiste. Qu'on appelle la conscription du nom que l'on voudra, service outre-mer, défense du Canada au pays même ou en Chine, l'idée provoque chez nos gens des réactions qui découlent d'un complexe d'infériorité que les faits ne justifient pas.

Depuis le début de la guerre, notre province a fourni sa part proportionnelle d'hommes au service militaire actif, à l'enrôlement obligatoire, aux forces de réserves. Plus que cela, nous constatons que lors des campagnes de recrutement, nous dépassions toujours notre objectif tandis que l'ouest, la Colombie-Britannique, l'Ontario n'atteignaient pas le leur. Parmi ceux qui tombent sous le coup de la loi d'enrôlement obligatoire, il y a un fort pourcentage des appelés qui s'engagent définitivement dans l'armée, soit avant l'appel, soit après. Les québécois tiennent encore la tête dans ce domaine. Voudrait-on donc nous imposer la conscription totale parce que nous ne faisons pas notre devoir? Ce sont les dirigeants qui veulent la conscription et ils sont à même de vérifier les chiffres, de l'enrôlement; ils savent fort bien que notre province a fourni plus que son quota de soldats et que certaines autres provinces ne réussissent plus ou que très difficilement à le remplir.

Au fond, n'est-il pas possible que nous nous soyons mis le doigt dans l'oeil avec cette affaire de conscription? Au lieu d'être dirigée contre nous, les gouvernants ne voudraient-ils pas plutôt cette fameuse conscription pour forcer certains de nos compatriotes anglais nés au pays ou ici réfugiés, à défendre leur mère patrie? Pourquoi donc les canadiens-français assumeraient-ils volontairement le rôle de bouc émissaire? Pourquoi nous charger des péchés commis par les autres provinces? Aucun doute que le service outre-mer obligatoire ne soit pas populaire chez nous, mais si le volontariat ne suffit plus à remplir les cadres, à qui la faute? Pas à la province de Québec!

Si nos impérialistes avaient vraiment été sincères, s'ils n'avaient préféré diriger des commissions, fabriquer des munitions, faire des affaires, mais s'étaient enrôlés avec le même enthousiasme qu'ils mettent à prêcher la conscription, nous n'aurions jamais eu même besoin de plébiscite.

Hermès.

Nettoyons Rimouski

L'on a proposé au conseil de ville d'organiser un service de viadages à Rimouski. Espérons que le projet sera favorablement accueilli!

Nous pouvons dire que depuis des années, la nécessité d'un tel service se faisait considérablement sentir. Du printemps à l'automne, des effluves méphitiques envahissent régulièrement la rue St-Germain, rappelant à nos bonnes gens que nous vivions encore sous certains rapports, dans des conditions de sanitation moyenageuse. Aux étrangers inquiets qui s'enquerraient de l'emplacement de notre usine à gaz, des rimouskois honteux accusaient les innocents varechs. Un coup d'oeil sur les grèves qui bordent l'arrière de notre rue principale aurait suffi à convaincre l'homme au coeur le mieux cheillé, qu'il existait là un état de chose aussi dégoûtant que dangereux pour la santé publique. Nous mentionnons la rue St-Germain, parce que là, les derrières des cours sont publics. Toutefois nous avons pu constater, des yeux comme du nez, que certaines autres rues possèdent aussi leurs dépottoirs plus ou moins cachés.

A ceux qui ont à coeur l'embellissement de notre ville, nous suggérons de commencer par une campagne de propreté. Au dix-septième siècle, l'on se lavait plus ou moins, plutôt moins que plus, et l'on nous conte que des belles célèbres se parfumaient très fort et se poudraient davantage pour dissimuler les effets de leur malpropreté. Les temps modernes ont appris à nos belles à ne point craindre les effets magiques de l'eau et du savon. Espérons que nos citoyens sont comme nous d'avis qu'il ne suffit pas d'une façade impeccable pour constituer netteté et beauté, il faut encore un fond bien astiqué. Allons, un petit coup de coeur, que l'on fasse disparaître l'hypocrisie de ces maisons qui nous présentent des fronts bien nettoyés pour mieux cacher des cours infectes!

Certes, messieurs du conseil, donnez-nous un service de viadages et faites observer les règlements concernant la disposition des immondices, vous accomplirez là une oeuvre hygiénique aussi bien qu'esthétique.

Hermès.

La fierté nationale

La fierté nationale! Noble sentiment, s'il en est un, mais qu'il importe de bien analyser si on ne veut pas le voir dégénérer en une exaltation malade du sentiment patriotique. Qu'entend-on par fierté? C'est assurément une qualité bonne en soi, ce que l'on appelle communément une vertu. Il semble même que, de prime abord, il faille la rattacher à la grande vertu morale de force, dont elle serait comme un stimulant et un complément tout à la fois. Le mot national vient s'y ajouter ici pour indiquer l'objet sur lequel porte la fierté dans le cas présent.

Qu'est-ce donc que la fierté? Il est deux façons de définir les choses, l'une positive, l'autre négative. On peut déterminer, préciser les contours d'une idée en disant ce qu'elle n'est pas et ce qu'elle est. Ces deux manières d'éclairer une pensée peuvent nous être utiles en l'occurrence.

Tout d'abord ce qu'elle n'est pas. La fierté n'est pas un orgueil de l'esprit ni une présomption en ses valeurs et en ses capacités propres. Elle est encore moins comparaison injuste, dédaigneuse avec tout ce qui n'est pas soi-même. Ce sont là vérités banales à force d'être vraies, mais qu'il peut être bon de rappeler. Il est des gens qui ont peur d'être fiers d'eux-mêmes, encore plus d'être fiers de leur race ou de leur pays, parce qu'ils s'imaginent que ce faisant, ils manqueront à la justice ou à la charité envers autrui.

Evidemment, si l'on se fait de la fierté nationale l'idée que s'en font certains peuples contemporains, il est bien difficile de lui conserver son caractère de vertu. Mais la fierté ne repose pas sur une estime déréglée de son objet. Elle n'est pas non plus à base de comparaisons injustes, ni même de comparaisons tout court. L'on n'est pas fier, parce que le voisin n'a pas telle qualité que l'on croit posséder, mais simplement parce que l'on a telle vertu et qu'on s'en rend nettement compte. La fierté nationale ne signifie donc pas chauvinisme, mépris, dédain systématique de l'étranger. On peut s'en inspirer dans sa vie de tous les jours sans se croire en état de péché mortel.

La fierté suppose d'abord un objet. On est fier de quelque chose. Ensuite, la conscience de la valeur de cet objet, de sa valeur absolue, de son excellence propre, non de celle qui lui pourrait venir d'une comparaison avec une autre chose. Enfin, un lien de respect et d'attachement entre soi-même et cet objet, lien qui nous le fait regarder comme nôtre, qui nous incline à l'aimer, à le vénérer, à le défendre même, si les circonstances l'exigent.

La fierté suppose un objet! Quel sera alors l'objet de notre fierté nationale? Les termes prêtent quelque peu à ambiguïté dans notre Pays. Certaines gens veulent restreindre la national à la race. D'autres prétendent l'étendre au Pays. Il semble qu'en ce sujet de la fierté nationale, il faille donner à ce vocable un sens très large.

L'objet de notre fierté nationale sera alors le groupement humain auquel nous appartenons, mais aussi la patrie dans laquelle ce groupement a pris naissance, a grandi, vit actuellement son existence propre. Il importe, cependant, de faire ici quelques distinctions, de procéder par gradation.

Nous devons être fiers d'une chose dans la mesure où elle est bonne, aussi en autant qu'elle nous touche. Nous savons, en effet, que la fierté suppose un lien entre le sujet qui la pratique et la chose qui en est l'objet. A ce point de vue, nous devons avoir en premier lieu la fierté de notre race, ensuite celle de notre Patrie.

La race! Nous la portons en quelque façon en nous-mêmes, dans les globules de notre sang, dans les originalités de nos attitudes, dans les vocables de notre langage, dans les pensées de notre cerveau, dans les ambitions de notre volonté. Elle se survit en nous et c'est par nous qu'elle se continue. Aucune réalité ne peut nous être plus intime dans l'ordre naturel. Elle nous a faits et nous la faisons à notre tour. Chacun de nous est une page vivante de son Histoire, une preuve de sa vitalité ou de sa faiblesse, un gage de son avenir ou un indice de sa déchéance.

Elle se survit autour de nous en des êtres qui nous sont liés par les liens du sang et par ceux de l'amour; les membres de nos familles, ceux de la petite patrie qu'est la paroisse, enfin les millions de nos compatriotes dispersés depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, de l'Océan glacial aux rives tempérées des mers du Sud, disséminés sur toutes les plages du globe au rythme de l'apostolat ou de l'aventure. Elle se survit encore autour de nous par les reliques du passé, par un ensemble de vocables, de traditions, d'usages qui nous donne l'impression d'être bien chez nous, de respirer en une atmosphère familière, pour ne pas dire familiale.

Première et très intime réalité de la race, mais qui s'encadre en une autre: celle de la patrie. Sur certains points, les deux se confondent: la patrie, c'est le pays des pères, des ancêtres. Mais sur d'autres, ils s'en distinguent. Particulièrement pour nous qui ne sommes pas seuls citoyens de la patrie canadienne. Cela nous la rend peut-être moins intime, moins aimable à certaines heures, mais elle doit être quand même l'objet de notre fierté.

L'économie en 1942

par Barbara B. Brooks

La ménagère de 1942 va chez l'épicier, chercher une nourriture saine et nourrissante pour sa famille, avec son panier au bras et moins d'argent que l'année dernière dans sa bourse. Les budgets réduits sont un défi à son imagination, car il faut beaucoup de réflexion et une manipulation habile pour faire des repas appétissants et salutaires avec peu d'argent. Elle doit choisir d'une manière avisée parmi les beaux étalages de fruits, de légumes et d'aliments de conserve qui sont arrangés par l'épicier de façon à tenter l'acheteuse, car il faut qu'elle ait le maximum de valeur nutritive pour son argent.

Quelques suggestions peuvent l'aider à faire son choix. Il n'est pas nécessaire que la pinte de lait que chaque enfant doit prendre tous les jours soit toute du lait frais, car le lait évaporé fait tout aussi bien l'affaire pour beaucoup de choses.

Les céréales sont l'un des aliments les moins coûteux. Elles pour le peu d'argent qu'elles coûtent. Les céréales de grains complets sont aussi une source de sels minéraux, de vitamines, et de 'volume', et sont surtout nécessaires quand la quantité de fruits et de légumes frais doit être réduite.

Au point de vue de la valeur nutritive, les fruits et les légumes sont presque identiques; par conséquent, quand les fruits se vendent cher, les légumes peuvent les remplacer. Le chou cru est une bonne source de vitamine C. Les oranges, oignons, choux, raves, panais et carottes sont d'excellentes sources d'éléments nutritifs et de sels minéraux.

Les pois, les haricots et les fruits secs sont tout aussi nourrissants que les frais et généralement meilleur marché. Et puis, ils coûtent moins en vrac qu'en paquets fantaisie. Il faut toujours avoir soin de fournir le 'volume' sous forme de céréales de grains complets et de légumes bon marché servis crus. Les bananes sont l'un des fruits les plus nourrissants et, quand elles sont bien mûres, les jeunes et les vieux les digèrent facilement.

Ayant sagement dépensé, la ménagère doit ensuite préparer ses repas peu coûteux de façon à ce qu'ils plaisent à toute sa famille. Et elle peut très bien y réussir si elle considère tout cela comme une aventure agréable.

Nous devons l'accepter, le revendiquer pour nôtre en son entier. Géographiquement d'abord. Citoyens canadiens, nous sommes chez nous dans toute l'étendue du Canada, même si on ne semble pas s'en rendre compte toujours. Nous avons ici un grand devoir de fierté nationale à remplir: faire en sorte que dans toute l'étendue de la terre canadienne, on ait l'impression que deux grandes races constituent la nation canadienne et que nous sommes l'une de ces deux races.

E. GOSSELIN, ptre.

Communiqué du Maire

L'augmentation de la taxe foncière

L'augmentation de dix cents par cent dollars d'évaluation, sur la taxe foncière de 1942, a donné lieu à bien des commentaires plus ou moins aimables. Cela semble de tradition. J'allais dire: je connais cela. On se désintéresse complètement des affaires municipales pendant des années, puis survient une augmentation de taxe, on "rouspète" sans même se donner la peine de se renseigner. Passe le "rouspetage".



Mais le fait que l'on attribue cette hausse à l'entretien des chemins d'hiver, ou à une condition généralement mauvaise des finances de la ville, demande une mise au point.

Le coût de l'entretien d'hiver avec tracteur, a été comme suit:

En 1939-40	\$1.006.45.
En 1940-41	1,075.95
En 1941-42	1,111.57

Cela ne comprend pas le déblayement dont le coût ne peut être influencé d'une façon sensible par un mode particulier d'entretien.

Faites le calcul de ce que coûterait un entretien convenable pour voitures à traction animale seulement—si nous avions le pouvoir, que nous n'avons pas, d'empêcher des véhicules moteurs—avec le suppléant d'hommes, de chevaux et de grattes que cela nécessiterait, et voyez si nous ferions une économie, avec un résultat moins satisfaisant. A tout événement, cela est loin des chiffres fantaisistes que quelques-uns mentionnent. Pour un compromis entre les idées extrêmes de ceux qui ont la nostalgie des chemins balisés, et de ceux qui croient que notre ville aurait les moyens de faire l'enlèvement de la neige, le coût reste dans les limites raisonnables des capacités de la ville.

Le conseil n'eût pas songé à augmenter la taxe pour cette fin, parce qu'elle ne le nécessitait pas.

Depuis nombre d'années, les revenus annuels ont toujours rencontré les dépenses courantes et le service de la dette; cette dernière n'a pas augmenté d'autre chose que des montants votés par les contribuables pour des travaux permanents.

La hausse des dépenses courantes, de l'amortissement et des intérêts sur la dette consolidée, provoquée par l'extension considérable de la ville, a été rencontrée par l'augmentation de l'évaluation et des revenus d'autres sources.

Depuis un grand nombre d'années, le conseil prépare son budget en comprimant les dépenses à leur minimum et en estimant les revenus probables au maximum des années normales, et ne fixe la répartition que pour la stricte différence requise. Cette politique est sage, principalement dans les années dures, et force à la pratique de l'économie. Si les revenus dépassent les prévisions du budget, comme cela s'est heureusement présenté à maintes reprises, la corporation est à l'aise. Si, d'autre part, il n'y a pas surplus sur les recettes prévues, les finances courantes de la ville se trouvent nécessairement dépourvues, à court, s'il survient quelque dépense extraordinaire ou imprévue.

Voici ce qui est arrivé avant que le conseil adopte définitivement son budget de 1942:

Le projet prévoyait toutes les dépenses ordinaires sans qu'il soit besoin d'augmenter la taxe, lorsque surgirent au moins quatre chefs de dépenses imprévues, savoir:

1.—La réfection d'une partie du quai de soutènement de la rue Tessier;

2.—La réparation temporaire, du pont sur la rivière Rimouski, qui nécessite une intervention immédiate si la corporation ne peut, vu les circonstances, obtenir du gouvernement une aide pour sa reconstruction ou un remplacement;

3.—L'obligation pour la ville de déboursier une somme de \$1,276.21 qu'elle a été condamnée par la Commission des chemins de fer à payer pour sa part des travaux aux services d'alarme des traverses à niveau des rues de l'Evêché et Rouleau;

4.—La réparation du toit sur le réservoir du deuxième rang, lequel, vu son âge et la décomposition provoquée rapidement par l'humidité et la neige, s'est effondré dernièrement.

Et je ne mentionne pas quelques trottoirs en bois qu'il faudra faire, sur les rues nouvellement prolongées, vu que les montants votés par le peuple pour les trottoirs permanents sont épuisés, et que le coût élevé des matériaux et de la main-d'oeuvre n'est pas favorable à une politique trop considérable de travaux permanents.

C'est pour pourvoir au moins en partie, à ces dépenses imprévues que le conseil, à l'unanimité, a cru devoir augmenter la base de la taxe de quelques cents. Le résultat ne couvrira certes pas toutes ces dépenses, mais le conseil escompte une meilleure entrée des taxes et licences. L'année n'est, en somme, pas mauvaise: l'ouvrage étant plus abondant que jamais.

Il vaut mieux payer ces dépenses extraordinaires au fur et à mesure. Si nous réussissions à les solder sans le secours de la taxe ajoutée, ce que nous allons nous efforcer de faire, le temps ne serait pas mal choisi, à tout événement, pour mettre de côté une petite réserve pour les cas imprévus comme ceux en présence desquels nous nous som-

mes trouvés cette année.

Sans désir de controverse, car les livres et comptes de la ville sont à la disposition de tous les contribuables, j'ai cru devoir, avec l'assentiment des échevins, et pour continuer l'habitude que j'ai prise d'exposer, de temps à autre, au peuple, les activités du conseil trop peu suivies, je le répète, rassurer les contribuables sur notre situation financière et fournir sur l'augmentation en somme minime de la taxe, des explications qui, je l'espère, satisfieront tous les gens de bonne foi.

P. E. GAGNON,
Maire.

LE QUATUOR
ALLOUETTE

Vieilles chansons, couplets d'amour

Le Quatuor Alouette a été engagé pour chanter à l'émission folklorique que transmettra Radio-Canada, le dimanche, 12, à 1h30 de l'après-midi, sous la direction de John Murray Gibbon. Ce quatuor créé et dirigé par Oscar O'Brien s'est fait l'inlassable et zélé propagandiste de nos

vieux airs. Collaborateur et accompagnateur de feu Charles Marchand, ce folkloriste qu'est Oscar O'Brien a fait connaître au Canada, aux Etats-Unis et en France dans d'heureuses tournées le répertoire canadien. Nombre d'airs des concerts du quatuor furent de ses arrangements.

Comme on le sait cette émission est relayée par les postes du réseau Halifax-Vancouver de Radio-Canada. Elle fait connaître ainsi dans une foule de milieux qui l'ignoraient ce que renferme de richesses le répertoire de la vieille chanson française, de la chanson qui a traversé les mers avec les premiers habitants du sol canadien.

Voici le programme du dimanche, 12.

La vieille—arr. de l'abbé Turcotte.

En revenant des noces—Pierre Gauthier.

Joli tambour—Oscar O'Brien.

Marin de Croix

Oscar O'Brien.

Dors, mon gars—Oscar O'Brien.

Magali—M. Duhamel.

Au bois du rossignolet—Larivière-Gauthier.

La Marion et le Bossu.—Tier-

sot-O'Brien.

Auprès de ma blonde—O'Brien.

M. E. Pitre nommé organisateur

M. Evangéliste Pitre, secrétaire-trésorier de la municipalité de Cap d'Espoir et inspecteur de colonisation, vient d'être nommé organisateur du conseil central de l'Union Ouvrière Gaspésienne, dans les paroisses de Cap d'Espoir et Anse à Beau Fils et Percé.

L'Union Ouvrière Gaspésienne inaugurer sa campagne vers le mois d'avril dans le comté de Gaspé-Nord. Dans le comté de Bonaventure, l'organisation sera tout probablement terminée aux premiers jours de mai. La première assemblée générale de l'Union se tiendra tout probablement à New-Carlisle.

Nouveau cercle à Marsoui

Un cercle de fermières vient d'être fondé dans la paroisse avec pour présidente, Mme Epiphane Sohier. Les autres membres du conseil de direction sont: Mmes Robert Lever, Albert Lever, Alphonse Couturier, Henri Sohier et Mlle Annette Lafoley.

AIDEZ L'HOMME
EN UNIFORME

Vous seconderez les militaires en pratiquant régulièrement l'économie. Lorsque vous restreignez vos achats, vous rendez accessibles à l'industrie des armements plus de main-d'oeuvre et de matières premières.

Lorsque vous prêtez vos économies au pays en souscrivant des Certificats d'épargne et des Obligations des emprunts de guerre, vous aidez le Canada à fournir à nos combattants les armes et l'équipement dont ils ont besoin. C'est à la fois un acte patriotique et un bon placement.

Faites toute votre part! Economisez dès maintenant!

L'épargne, c'est du patriotisme pratique

LES BANQUES À CHARTE
DU CANADA

LE REQUIEM, DE BRAHMS ET LE STABAT, DE DVORAK RADIODIFFUSÉS

Grâce à un arrangement de Radio-Canada avec la direction des Festivals de Musique de Montréal—Raoul Jobin, du Metropolitan et Ludmilla Pitoeff, de la distribution.—Sir Thomas Beecham, chef de musique.

Les 14 et 17 avril

Radio-Canada, grâce à un arrangement avec les directeurs du Festival de Musique de Montréal, fera entendre le mardi, 14, de 10h. à 11 heures du soir, le Requiem, de Brahms que chanteront à ce moment les artistes groupés sous la direction de Sir Thomas Beecham et par les soins de M. Charles Goulet, directeur des Disciples de Massenet et de

M. Berkeley Chadwick, directeur de l'Elgar Choir. Radio-Canada fera également entendre le vendredi, 17, de 10 heures à 11 heures du soir, le Stabat Mater, de Dvorak, avec le même groupe d'artistes.

C'est un événement dont se réjouiront les auditeurs épris de grande musique. Ces deux concerts sacrés seront relayés de la chapelle du Collège Saint-Laurent et transmis par les postes du réseau radiophonique Halifax-Vancouver.

Parmi les artistes dont les noms apparaissent au programme, signalons Rose Dirman, soprano, Raoul Jobin, du Metropolitan Opera, Kenneth Neate, ténor, Robert Nicholow, baryton et Madame Ludmilla Pitoeff, celle-ci à titre de narratrice.

"Le théâtre à la radio"

LE CHOIX DES INTERPRETES

Après avoir passé brièvement sur l'adaptation radiophonique d'un texte originalement écrit pour la scène, nous vous entretiendrons, au cours de cette chronique, du choix des interprètes: Ce n'est pas la moindre des choses. C'est même sur cela que repose le succès d'une réalisation. Un texte de première valeur peut-être totalement gâché, parce que les interprètes n'ont pas su le rendre, tandis qu'une oeuvre quelconque peut remporter un grand succès, si les acteurs sont à la hauteur de leur rôle.

Dans un centre artistique comme Montréal, où les artistes foisonnent, le choix est relativement facile. Le directeur connaît assez bien tout son monde pour caser chacun dans le personnage qui lui convient. Mais il n'en est pas ainsi dans une petite ville où certes les talents sont nombreux, il faut le reconnaître, mais souvent non cultivés et mal dirigés. Il ne suffit pas d'avoir décroché un rôle dans une pièce au collège ou au couvent, pour pouvoir jouer d'une façon convenable des personnages parfois compliqués, et cela sans l'atmosphère d'un public qui réagit, soutenant ainsi le moral de l'artiste.

On peut donc dire que la tâche de trouver des interprètes pour notre radio locale est encore assez difficile.

Qu'exige-t-on de quelqu'un qui veut réussir comme interprète à la radio.

D'abord, une voix radiogénique, c'est-à-dire: une voix au timbre agréable et assez bien modulée. Bien que le timbre de la voix puisse s'améliorer, il en est qui seront toujours désagréables à entendre. Ceux-là doivent renoncer à la radio.

Il en est de même pour le tempérament. Le tempérament artistique est un don, à ceux qui en sont gratifiés de le développer.

La diction joue aussi un rôle important. Contrairement à la voix et au tempérament, une bonne diction s'acquiert, mais seulement par un travail suivi, des études et des efforts constants. La diction, autrement dit: la grammaire parlée, n'est pas seulement l'art de bien prononcer

les mots, elle consiste aussi à donner à chaque mot sa valeur dans le texte, à dire chaque phrase sur le ton qui convient. Une bonne diction est souvent le fruit d'années de travail; auxquelles s'astreignent même les plus grands artistes. C'est donc dire que les débutants qui éprouvent de la difficulté ne doivent pas se décourager. Ceci pour ceux qui ont commencé à suivre les cours donnés au studios de C.J.B.R. par Télé. Gareau.

Il est à remarquer que beaucoup plus de jeunes filles et de femmes que d'hommes suivent ces cours. A quoi faut-il attribuer cela? Le sexe faible serait-il plus porté que le fort vers les choses de l'art? Ou ces messieurs prétendent-ils qu'ils en ont moins à apprendre que les dames, dans ce domaine?

On constate pourtant que les dames et les demoiselles ont en général, une meilleure diction que les messieurs.

Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons qu'engager ceux qui ont commencé, de continuer jusqu'au bout. Leur constance ne pourra que leur être profitable. A tous, nous conseillons d'augmenter leur connaissances générales et de perfectionner leur culture, une des conditions de la réussite à la radio.

Certes, il serait préférable que tous les interprètes de la radio soient passés par le Conservatoire; mais puisque la chose est loin d'être toujours possible et qu'il faut tout de même tenir compte des réalités, tirons le meilleur parti de la situation. On comprendra facilement que les candidats ne réunissent pas toujours ces qualités à un point qui leur vaille un rôle de premier plan. Tous ne sont pas également bien doués. D'aucuns sont nuls dans certains rôles, tandis qu'ils s'en tirent à merveille dans d'autres.

Aussi, quand le directeur veut réaliser une émission, il lui faut distribuer ses rôles de façon à tirer le meilleur rendement de chaque artiste. Il est des artistes très versatiles qui s'adaptent assez bien à tous les rôles de leur sexe. Au directeur de connaître son monde et de donner à chacun, le personnage qui lui per-

mettra de contribuer au succès de la pièce.

Le directeur est un homme toujours à l'affût de talents nouveaux. De ce temps-ci, il est à la recherche d'interprètes masculins: des jeunes premiers surtout. Ils semblent aussi rares que le caoutchouc. Espérons qu'il s'en trouvera pour lire cet appel, et y répondre, dans leur plus grand intérêt d'ailleurs, puisque la radio est une carrière des plus intéressantes, même s'il faut commencer par le bas de l'échelle.

La semaine prochaine, nous assisterons à une première répétition d'une émission théâtrale.

Raymond LAPLANTE.

La VIII^e Symphonie de Gustav Mahler

Un chœur de quatre cents chanteurs et instrumentistes

Par Radio-Canada

A l'occasion de sa cinquantième émission, Radio City Music Hall fera entendre le dimanche, 12, de midi et demi à une heure et demie, avec le concours de quatre cents chanteurs et instrumentistes, la Huitième Symphonie, de Gustav Mahler. C'est la première fois que cette oeuvre est donnée à la radio. Le poste CBF de Radio-Canada en fera le relais.

Les trois cents chanteurs engagés pour la circonstance viennent de la Schola Cantorum, du Music Hall Glee Club, du chœur des Pères Paulistes, du chœur de la vieille église St-Patrice, de New York, etc.

Les solistes seront Selma Kaye, Thelma Jerguson, Edwina Eustis, Dorothy Shawn, Mario Berini, John Herrick et Lawrence Whisonant.

Cette oeuvre a été chantée à New-York il y a vingt-six ans. Le fait qu'elle est radiodiffusée constitue un événement dans le monde musical.

LE RÉVEIL RURAL

Les émissions du Réveil Rural prennent place parmi celles les plus écoutées de Radio-Canada. En un seul mois, — novembre 1941, — la direction de cette tribune a reçu 2,200 témoignages et demandes de renseignements. Fait intéressant à signaler, les auditeurs urbains suivent le Réveil Rural presque autant que les auditeurs ruraux.

"Il va sans dire qu'un tel succès n'arrive pas comme un éclair dans un ciel serein", a déclaré M. Armand Bérubé, directeur du Réveil Rural: "son secret cependant n'en est pas un. On sait que la radiophonie rurale, née aux Etats-Unis en 1922, est actuellement vieille de près de vingt ans et qu'à peu près tout dans ce domaine a été essayé ailleurs. Nous avons donc cru sage d'étudier, au préalable, l'expérience des autres dans ce domaine, tant en Europe qu'en Amérique, pour éviter de commettre les erreurs courantes ou de "redécouvrir l'Amérique" à grands fracas. Puis, après avoir étudié avec le plus grand soin, la psychologie de l'auditeur et ses réactions, nous lui avons offert une émission adaptée à ses besoins et à ses goûts".



PASSEZ VOS SOIREES AVEC C J B R

HORAIRE DES EMISSIONS DE SIX HEURES P.M. A LA FERMETURE DU POSTE.

SEMAINE DU 12 AVRIL 1942

DIMANCHE, 12 AVRIL

- 6.00 P.M. "Programme musical"
- 6.15 P.M. "Radio-Journal"
- 6.30 Les Fureurs d'un puriste
- 6.45 P.M. "BBC NEWS"
- 7.00 P.M. "Joson et Josette"
- 7.15 P.M. "Café concert"
- 7.30 P.M. "Nouvelles Françaises de la BBC"
- 7.45 p.m. "Une semaine de guerre"
- 8.00 P.M. "Le Théâtre Moderne"
- 9.00 P.M. "Guest of Honour"
- 9.30 P.M. "Album de Familiar Music"
- 10.00 P.M. "Les plus belles Lettres."
- 10.30 P.M. "Concert intime"
- 11.00 Radio-Journal
- 11.15 Nouvelles en Anglais
- 11.30 Fin des émissions.

LUNDI, 13 AVRIL

- 6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco Ltd"
- 6.15 P.M. "Radio-Journal"
- 6.30 P.M. "Lionel Parent chante"
- 6.45 Nazaire et Barnabé
- 7.00 P.M. "Radio-Théâtre Westinghouse"
- 7.15 P.M. "Le restaurant Alouette"
- 7.30 Nouvelles françaises de la BBC
- 7.45 P.M. Balthazar.
- 8.00 P.M. "Interlude"
- 8.05 P.M. "Serenade pour cordes"
- 8.30 p.m. "S. V. P."
- 8.55 Bulletin de nouvelles
- 9.00 P.M. "Music by Cable"
- 10.00 P.M. "Le drame à la Radio"
- 11.00 Radio-Journal
- 11.15 Nouvelles en anglais
- 11.30 Fin des émissions.

MARDI, 14 AVRIL

- 6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco."
- 6.15 Radio-Journal
- 6.30 P.M. "Lionel Parent chante"
- 6.45 Nazaire et Barnabé
- 7.00 P.M. "Nos savants en herbe"
- 7.15 Tommy Duchesne et ses chevaliers du Folklore.
- 7.30 Nouvelles françaises de la BBC.
- 7.45 P.M. Balthazar.
- 8.00 Les secrets du Dr Morange
- 8.30 Ovila Legaré et ses bouts-en-train
- 8.45 P.M. "Les plus beaux disques"
- 9.00 P.M. "Un quart d'heure avec Chs Peguy"
- 9.15 "Mélodies du soir"
- 9.30 p.m. "François Rozet diseur"
- 10.00 P.M. "Les Festivals de Montréal"
- 11.00 Radio-Journal
- 11.15 Nouvelles en anglais
- 11.30 Fin des émissions.

MERCREDI, 15 AVRIL

- 6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco"
- 6.15 P.M. Radio-Journal.
- 6.30 P.M. "Lionel Parent chante"

- 6.45 P.M. "Nazaire et Barnabé"
- 7.00 P.M. "Vedette Parisienne"
- 7.15 UN HOMME et son péché
- 7.30 Nouvelles françaises de la BBC.
- 7.45 P.M. Balthazar.
- 8.00 P.M. "Interlude"
- 8.05 P.M. "Quatuor Alouette"
- 8.30 P.M. "La Course au Trésor"
- 9.00 P.M. "J'ai un coeur à chaque étage."
- 9.30 P.M. "Sweet and low"
- 10.00 P.M. "Images de la Renaissance"
- 10.30 Jean-Baptiste s'en va-t-en guerre
- 11.00 Radio-Journal
- 11.15 Nouvelles en anglais
- 11.30 Fin des émissions.

JEUDI, 16 AVRIL

- 6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco."
- 6.15 Radio Journal
- 6.30 P.M. "Lionel Parent chante"
- 6.45 Nazaire et Barnabé
- 7.00 P.M. Radio Théâtre Westinghouse"
- 7.15 Tommy Duchesne et ses chevaliers du Folklore
- 7.30 Nouvelles française de la BBC
- 7.45 P.M. Balthazar.
- 8.00 P.M. "A l'ombre de la Croix gammée"
- 8.30 P.M. "Récital de chant"
- 8.45 P.M. "Les Oeuvres de l'Abbé Raiche"
- 9.00 P.M. "T B A"
- 9.30 P.M. "Mexicana"
- 10.00 P.M. "Le Théâtre sur les Ondes"
- 10.30 P.M. C.B.C. String Orchestra"
- 11.00 Radio-Journal
- 11.15 Nouvelles en anglais
- 11.30 Fin des émissions.

VENDREDI, 17 AVRIL

- 6.00 P.M. "Radio-Journal" Rock City Tobacco."
- 6.15 Radio-Journal
- 6.30 P.M. "Lionel Parent chante"
- 6.45 Nazaire et Barnabé
- 7.00 P.M. "Nos savants en herbe"
- 7.15 P.M. "Le restaurant Alouette"
- 7.30 Nouvelles françaises de la BBC.
- 7.45 P.M. Balthazar.
- 8.00 P.M. "Je me Souviens"
- 8.30 p.m. "Ovila Legaré et ses bouts-en-train"
- 8.45 p.m. "Musique de danse"
- 9.00 P.M. "L'heure de la valse"
- 9.30 P.M. "The Cosmopolitans"
- 10.00 P.M. "Les Festivals de Montréal"
- 11.00 Radio-Journal
- 11.15 Nouvelles en anglais
- 11.30 Fin des émissions

SAMEDI, 18 AVRIL

- 6.00 P.M. "Radio-Journal" Rock City Tobacco."
- 6.15 P.M. "Radio-Journal"
- 6.30 P.M. "Au rythme du tango"
- 6.45 P.M. "Les grands noms de notre histoire"
- 7.00 p.m. "La Chronique Parlementaire"
- 7.15 P.M. "Café Concert"
- 7.30 Nouvelles françaises de la BBC
- 7.45 P.M. "T B A"
- 8.00 Le questionnaire de la jeunesse
- 8.30 P.M. "La veillée du Samedi soir"
- 9.00 P.M. Mélodies by De Melle"
- 10.30 P.M. "Carmen Cavalleno's Orchestra"
- 11.00 Radio-Journal
- 11.15 Nouvelles en anglais
- 11.30 Fin des émissions.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Fondé en 1933

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Imprimé à :

L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, LTEE
Case postale 120 RIMOUSKI Téléphone 31.
Administrateur-délégué : GERARD LEGARE
PRIX DE L'ABONNEMENT
Canada : \$1.00 Etats-Unis : \$1.50

LE CONSEIL DE VILLE DE RIMOUSKI FAVORISE LA CONSTRUCTION D'UNE ROUTE MILITAIRE EN GASPÉSIE

Mardi, le 7 avril 1942 à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 hres p.m., sont présents: monsieur le maire P.-E. Gagnon et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Gédéon Roy, Léo Lévesque, Elzéar Côté et Louis-Jacques Lepage, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté: Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés :

Liste de paye No 15 \$24.37.
Liste de paye No 18 \$885.75.
Liste de paye No 19 \$80.87.
Chemin de fer Nat. \$6.40.
Mme Ant. D'Anjou, \$6.00.
Alph. Bellavance \$8.89.
Emile St-Pierre \$45.39.
S. O. Riverin et Cie Enrg. \$46.27.
The Markrite Co. \$8.37.
La Cie Santerre Ltée \$69.77.
J.-Y. Dionne \$4.20.
Ephrem Gagné, \$4.05.
Rév. Soeurs de la Charité \$2.
Hôpital St-Sacrement \$7.50.
Rév. Soeurs Ursulines \$3.40.
Bureau du Revenu \$1.50.
Ecoles d'Industries \$235.26.
Entretien des Aliénés \$39.35.
La Cie de Pouvoir \$267.63.
H.-G. Lepage Enrg. \$149.02.
Henri-A. Martin \$179.00.
Imperial Oil Ltd \$158.40.
Arthur Matte \$86.58.
La Ferronnerie de Rimouski, 54c.

Garage Michaud, Enrg. \$26.28.
Imprimerie Générale \$4.55.
C. Langlois \$3.00.
Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à MM. Zénon Ouellet et Georges Larouche.

Le conseil reçoit les communications suivantes :

Une réclamation de M. Joseph Leclerc pour bris de bouteilles de lait et d'attelage, dans une rue de cette ville, à une date non déterminée.

Une réclamation de M. Maurice Lavoie pour bris de sa voiture à Rimouski vers le 30 mars dernier.

Une lettre de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski concernant le dépôt des déchets sur la grève à l'arrière des maisons situées en bordure de la rue St-Germain.

Une lettre de M. Albert Lavoie, de St-Narcisse, demandant de diminuer la licence pour les lignes d'autobus.

Une lettre des propriétaires de salons de coiffure demandant que les heures de fermetures pour les salons de coiffures pour dames soient modifiées par règlement du conseil.

Une lettre de M. Alexis Daris demandant de faire installer

l'eau et l'égoût sur la rue St-Laurent, ouest.

Une lettre de M. L.-P. Sirois demandant de faire installer l'eau et l'égoût sur la rue St-Laurent ouest.

Une lettre du Ministère de la Voirie attirant l'attention du conseil sur les dispositions de la loi relativement à la période du dégel.

Une lettre de M. L.-de-G. Belzile offrant d'acheter une propriété de la ville, située au numéro 27 de la rue St-Hubert pour la somme de \$2,800.00, payable \$400.00 comptant et la balance par termes mensuels de \$25.00 plus l'intérêt de 5 p.c. sur la balance.

Une lettre de M. L.-P. St-Laurent, maire de Luceville, ainsi qu'une lettre du Conseil d'Organisation intitulé "Route Militaire en Gaspésie" demandant au conseil de voter le projet de résolution soumis par ledit Comité.

Les lettres de remerciements pour remises de taxes votées à la séance du 16 mars 1942.

Une lettre du Département de la Défense Nationale annonçant que le conseil recevra une photographie de la corvette Rimouski qui pourra servir d'ornement dans une des salles de l'hôtel de ville.

Le rapport de M. Henri-A. Martin pour la vérification des livres de la corporation, pour l'année 1941.

Proposé et résolu que les réclamations de MM. Joseph Leclerc et Maurice Lavoie soient référées à l'Inspecteur de la ville pour étude et rapport au conseil.

Proposé et résolu de référer la lettre de la Chambre de Commerce des Jeunes à l'Inspecteur de la ville.

Proposé et résolu qu'un règlement soit adopté et, par les présentes, un règlement est adopté pour amender le règlement No 246 comme suit : savoir :

4.—Les salons de coiffure pour dames seront fermés chaque lundi, mardi, mercredi et jeudi à huit heures du soir, jusqu'à huit heures et demie le lendemain matin. Chaque vendredi, ils seront fermés à neuf heures du soir et chaque samedi, ils seront fermés à dix heures du soir au lieu de huit heures. La veille des fêtes d'obligations, la fermeture des salons de coiffure pour dames aura lieu à dix heures du soir.

2.—Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais fixés par la loi.

Les demandes de MM. Ls-Ph. Sirois et Alexis Daris sont référées au Comité général pour étude et considération.

Proposé et résolu que la ville de Rimouski vende à M. L.-de-G. Belzile, agronome, un im-

meuble de la rue St-Hubert, pour le prix de deux mille neuf cents dollars dont quatre cents dollars comptant et la balance par termes mensuels de vingt-cinq dollars, en plus l'intérêt de 5 p.c. l'an, sous réserve par l'acquéreur d'acquitter partie ou le solde eu prix en tout temps par anticipation, ledit immeuble ayant été acquis par vente pour taxes le six novembre 1939, suivant les dispositions de l'article 568 de la loi des Cités et Villes, et étant décrit comme suit:

Un terrain désigné sous le numéro p8 au cadastre officiel de la ville de Rimouski mesurant soixante-quinze pieds de front sur soixante-dix pieds de profondeur, borné à l'est, en front, à la rue St-Hubert, à l'ouest à la Corporation de la ville de Rimouski, au nord et au sud à Louis Isabelle avec bâtisses dessus érigées.

L'acquéreur devra assurer en faveur de la venderesse sous contre l'incendie les dites bâtisses clause hypothécaire et indemnité payable suivant ses intérêts, le tout avec clause résolutoire advenant le défaut par l'acquéreur de remplir une des conditions de la vente.

Et Son Honneur le maire est autorisé à signer ledit acte au nom de la Corporation de la ville de Rimouski.

Considérant :

Que le chemin de fer Canadien National est le seul réseau ferroviaire desservant l'Est de la Province et que du fait que ledit chemin de fer est à voie simple, le trafic y est extrêmement intense, surtout depuis le début des hostilités;

Que la moindre interruption du trafic amène des retards préjudiciables dans la livraison du matériel de guerre;

Qu'une voie de communication pouvant supporter un trafic lourd et intense s'impose comme complément du réseau ferroviaire actuel;

Que le port de Gaspé, dont l'importance stratégique dans la défense de l'Est du Canada se justifie par les vastes capitaux engagés par le Ministère de la Défense pour sa mise en oeuvre et sa protection adéquate, doit être relié aux grands centres d'approvisionnement, par des voies de communications sûres et rapides;

Que le littoral du bas St-Laurent et de la péninsule de Gaspé, par suite de son étendue et de sa vulnérabilité dans l'éventualité d'une attaque ennemie, exige, pour la protection efficace de la population, des moyens de transport que seul ne peut lui procurer le chemin de fer;

Que la route qui dessert la péninsule, dans sa condition actuelle, ne peut répondre aux besoins résultant d'un état d'urgence dans cette partie de la Province;

Il est proposé et résolu unanimement que ce conseil recommande à l'Honorable Ministre de la Défense Nationale, que la route de ceinture actuellement connue sous le nom de route No 6 soit convertie en route militaire.

Proposé par M. le conseiller Côté, secondé par M. le conseiller Lévesque, et résolu que M. Martin-J. Lepage soit élu maire suppléant pour le prochain terme de trois mois.

Jeune marin disparu

M. et Mme Alphonse Godin ont appris récemment la disparition en mer de leur fils âgé de 18 ans. Il servait dans la marine marchande entre différents ports canadiens et américains. M. et Mme Godin ont six fils en service actif.

Tué accidentellement

M. Mancer McCaulay, âgé de 48 ans et originaire de Douglastown, en Gaspésie, a été tué vendredi dernier en tombant d'une plate-forme de 30 pieds de hauteur. Il essayait d'atteindre une échelle lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

Remerciements

M. le curé Lepage de St-Jean de Lalande, nous prie de remercier en son nom, toutes les personnes qui lui ont fait parvenir des cadeaux, des dons etc., pour sa soirée de Pâques dont les profits nets se sont élevés à \$300.00.

Beau succès

Le souper paroissial et la soirée d'amateurs qui ont eu lieu à Ste-Félicité le soir de Pâques, ont remporté un beau succès. Les recettes se sont élevées à \$672.00. Les organisateurs remercient bien sincèrement tous ceux qui ont contribué à ce beau succès.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des dirigeants et membres de la Société coopérative de St-Arsène eut lieu cette semaine en présence des représentants de la coopérative fédérée de Québec, MM. R. Belzile et A. Boucher. Le bilan de l'année a été présenté au cours

de cette séance et il a été trouvé des plus satisfaisants.

Les directeurs de la coopérative ont été réélus et ce sont MM. Adélar Lebel, président; Louis Bossé, Thimothée Gagnon et Antonio Cayouette. M. l'agronome A. Martin, agissait comme secrétaire de l'assemblée.

Saint-Anaclet

Est décédé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, après une longue maladie, M. Bertrand Caron fils de M. et Mme Camille Caron. Il était âgé de 19 ans 10 mois.

Son service a eu lieu lundi à 8.30 heures au milieu d'un bon nombre de parents et d'amis.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Notes sociales

—M. J.-M. Heppell est de retour de Cornwall et Montréal.

—Mme J. M. Heppell est actuellement sous traitement dans un hôpital à Québec.

—M. Albert Vignola de Montréal est dans sa famille pour quelques jours.

—Victorin Heppell fils de M. et Mme J.-M. Heppell a été transporté dans un hôpital à Québec.

—M. Anaclet Vignola qui travaillait à St-Guy, était dans sa famille à l'occasion de Pâques.

—Mlle Lauretta St-Laurent institutrice nous a quittés pour aller enseigner au Fond-D'Ormes.

—M. et Mme Lionel Blanchette de Rimouski ont passé la fête de Pâques chez M. et Mme Valmore Saint-Laurent.

—M. Joseph Banville ainsi que son garçon Roméo de Baie Comeau sont actuellement dans leur famille pour quelques semaines.

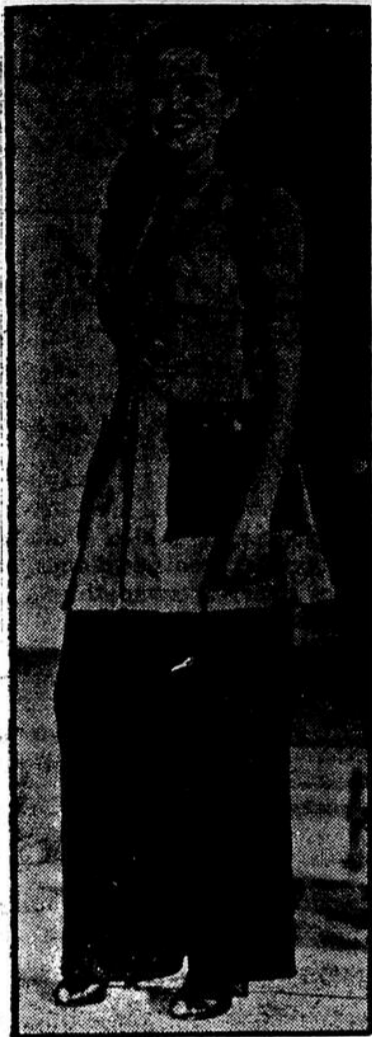
—Mlles Gabrielle et Lucille Tremblay de Rivière du Loup ont visité leurs parents ces jours derniers.

—Mlle Amélia Dechamplain a rendu visite à sa soeur Mme Léo Banville à l'occasion de Pâques.



"Quelque part en Angleterre", des élèves-pilotes de l'aviation navale britannique ("Fleet Air Arm") examinent le carlinque d'un nouveau prototype, le Fairey "Fulmar". Ce monoplane biplace, armé de huit mitrailleuses disposées dans les ailes, est un chasseur conçu exprès pour les navires porte-avions. Les ailes de l'appareil se replient. Les "Fulmar" ont déjà fait leurs preuves, notamment à bord de l'"Ark Royal", avant que ce attaqué en Méditerranée par des avions-torpilleurs italiens, des chasseurs "Lulmar" de l'"Ark Royal" abattirent trois appareils italiens et mirent le reste en fuite.

MODE DE GUERRE



Voici une tenue d'actualité. Des milliers de jeunes filles vont à leur travail, dans les usines de guerre, portant, tout comme leurs collègues masculins, le pantalon. Pour l'été, la tunique est avec manches courtes.

FAUSSE IMPRESSION

Un mot d'une importance capitale à tous les cultivateurs et à toutes les familles de cultivateurs par tout le Canada, nous parvient aujourd'hui de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

D'une façon ou d'une autre, on a l'impression dans certaines régions rurales, que les cultivateurs et leurs familles ne sont pas soumis à l'ordonnance sur le rationnement du sucre et qu'ils sont libres d'en acheter la quantité qu'ils désirent. L'impression générale est qu'un cultivateur peut acheter 100 livres de sucre en n'importe quel temps, sans s'occuper du rationnement. Ceci est faux. Les cultivateurs sont soumis au rationnement au même titre que les habitants des villes et des cités. La ration individuelle de sucre est de trois-quarts de livre de sucre blanc, cassonade ou sucre à glacer, ou les trois combinés, par personne, chaque semaine. Il n'y a qu'une seule exemption à cette règle, et celle-ci s'applique aux personnes qui habitent dans des régions isolées où il leur est impossible de se rendre au magasin au moins une fois en deux semaines. Dans ce cas seulement, ces personnes sont autorisées à avoir à n'importe quel moment dans leur garde-manger, une quantité de sucre pour plus de deux semaines. Ceci ne s'applique pas dans la plupart des régions rurales au Canada.

Cependant, les familles rurales peuvent tirer leurs plans pour la fabrication à l'automne, de conserves de fruits, à la maison, sans crainte de ne pouvoir se procurer une quantité de sucre suffisante pour cette partie importante du plan annuel de la conservation des aliments au

pays. La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a pris les mesures nécessaires pour faire face à cette situation en rendant une ordonnance qui autorise toutes les "maisons" à acheter assez de sucre pour leurs conserves et confitures, et "maisons" comprenant les maisons de pension, les orphelinats, les pensionnats ou en fait, toutes les autres écoles servant des repas à un groupe, de même que les résidences privées.

L'achat du sucre pour la mise en boîtes et la mise en conserve à la maison doit cependant être fait sur une base d'une demi-livre de sucre pour chaque livre de fruits et pour les confitures ou les gelées, sur une base de trois-quarts de livre pour chaque livre de fruits.

Nouveaux vols de carnets de rationnement

Le ministère des Munitions et des Approvisionnements conseille aux automobilistes de garder sur eux leur carnet de rationnement, à la suite de nombreux vols rapportés dans différentes parties du Canada. Le régisseur des huiles, M. G.-R. Gottrelle déclare que si les préposés aux stations de service observaient la loi, il serait impossible de se servir de carnets volés, car le numéro du carnet et celui de la plaque de licence du véhicule-automobile, est le même.

Des peines sévères seront imposées si on découvre qu'un carnet volé a été accepté par une station de service pour l'achat d'une certaine quantité d'essence. Le carnet de rationnement doit être présenté par le propriétaire du véhicule-automobile au moment où il achète de l'essence. C'est le devoir du préposé de détacher le coupon et il ne doit pas l'accepter s'il est détaché.

Importants travaux sur la Côte Nord

La saison d'hiver n'a pas empêché le ministre provincial de la voirie de continuer certains travaux publics importants sur la côte nord. Sur la route Tadoussac-Baie-Comeau, des équipes ont travaillé à la construction de cinq ponts sur les rivières aux Outardes et Manicouagan.

A cause des exigences de l'état de guerre, il se pourrait que le programme général de voirie pour 1942 soit plus considérable qu'on l'avait cru tout d'abord. Les ingénieurs du département sont à mettre la dernière main aux projets déjà élaborés et le ministère pourra dans quelques temps annoncer officiellement quelles seront les routes qui seront améliorées ou construites à nouveau au cours de l'année.

Service d'autobus

La régie de service publics vient d'accorder un permis à M. Edmond Gagnon pour le transport par autobus des voyageurs entre Mont-Joli et l'École de Bombardement et de Tir, située dans la paroisse de Ste-Flavie.

M. Gagnon possède également un autre permis pour le transport des aviateurs de l'École, entre Métis Beach et Rimouski.

La Province de Québec a fourni le plus d'hommes

On révèle au ministère des services nationaux de guerre, qu'environ 25 pour cent des hommes que la loi du service militaire obligatoire fait entrer dans les camps d'instruction au Canada, finissent par s'engager volontairement pour servir n'importe où, hors du pays, dans l'armée, la marine ou l'aviation.

En plus de ceux-là, 15 pour cent des appelés s'enrôlent avant de répondre à l'appel, de sorte qu'ils entrent dans les camps d'instruction comme volontaires. Ceux qui sont appelés maintenant ne peuvent plus retourner dans la vie civile et doivent rester dans l'armée pour la durée de la guerre, qu'ils s'engagent ou non à servir hors du pays. La province de Québec est celle qui, en proportion, a fourni le plus d'hommes sous le système du service obligatoire.

Amélioration du service de transport

A la suite des démarches du député de Charlevoix-Saguenay, l'hon. Edgar Rochette, la Côte nord bénéficiera l'été prochain d'un service de transport maritime encore supérieur à celui qu'on lui a donné jusqu'ici.

M. Desmond Clarke, président de la Cie de Navigation Clarke, a adressé au ministre, les nouveaux itinéraires du "Gaspésia" et du "Sable I". La compagnie a fait des arrangements pour faire le service de Corner Brock, Terre-Neuve, avec un autre bateau afin de permettre au "Gaspésia" de se rendre au Havre St-Pierre trois fois par mois au lieu de deux. Tous les deux voyages, ce bateau descendra jusqu'à Natashquan.

Toutes les cabines du navire, à l'exception de quatre, seront mises à la disposition des gens de la Côte et des personnes qui s'y rendront pour affaires. De son côté, le "Sable I" n'ira plus à Rimouski, il partira de Montréal, fera escale à Québec, puis filera directement à Scept-Iles ou il fera jonction avec les bateaux de la compagnie de Transport du Bas St-Laurent qui se chargeront de transporter à cet endroit les passagers et le fret provenant de Rimouski, de Matane et des ports du Haut Saguenay.

RECHERCHÉ DEPUIS 1937

La Sûreté provinciale détient à la prison de Québec un individu qu'elle recherchait depuis 1937 et qui aurait extorqué dans les villes et les campagnes de la province, plusieurs montants d'argent se totalisant à plusieurs milliers de dollars.

Le prévenu, un homme d'une soixantaine d'années, se disait officier en charge d'un département de réparations des édifices publics du gouvernement ou encore il se faisait passer pour acheteur de fermes. En se disant l'envoyé du gouvernement, l'individu intéressa plusieurs ci-



Mildred Dilling au Séminaire le 22 avril

Les membres de la Société des Concerts du Bas St-Laurent auront le grand avantage d'entendre prochainement une artiste de renommée internationale, Madame Mildred Dilling, harpiste, dans un concert qu'elle donnera mercredi, le 22 avril, au Séminaire.

Ce concert sera le troisième et probablement le dernier de la série.

La célèbre artiste américaine a joué en concert l'automne dernier à Chicoutimi. Elle a tenu son auditoire dans l'enchantement durant deux longues heures. Elle

possède une virtuosité presque incroyable qu'elle met au service unique de l'art. La connaissance approfondie qu'elle a de son instrument, l'un des plus difficiles qu'il soit, Mme Dilling l'emploie à traduire avec fidélité la pensée des auteurs qu'elle interprète. Douée d'une sensibilité très fine, elle sait cependant la contrôler par un gout très sûr.

Nous donnerons dans notre prochaine édition une courte biographie de cette artiste que les membres de la Société de Concerts auront le plaisir d'entendre le 22 avril.

toyens à de supposées entreprises et par des moyens détournés parvint à leur soutirer des sommes rondelettes.

A la campagne, le même individu se présentait chez les cultivateurs et leur offrait des sommes alléchantes pour leurs fermes. On l'accuse d'avoir soutiré plusieurs milliers de dollars à la classe agricole.

Revision à l'été

Le contrôleur régional des huiles déclare dans un communiqué que toutes les demandes de coupons de rationnement pour la gazoline, seront revisées à l'été. "Nous aurons tout le temps requis et notre enquête sera excessivement minutieuse dans chaque cas. Les citoyens qui se sont crus finauds et qui ont filouté le contrôleur par le moyen d'une fausse déclaration, peuvent s'attendre d'être un jour ou l'autre appelés à fournir plus de détails.

De nouvelles recrues sont appelées

Un groupe de 128 nouvelles recrues ont été appelées cette semaine pour faire leur entraînement militaire au camp 55. De ce nombre, 17 ont été refusées après leur examen médical. Les autres ont été invitées à revêtir l'uniforme pour jusqu'après la guerre.

Feu M. A. Laforest

Un des plus vieux citoyens de la paroisse de L'Isle-Verte, M. Alexis Laforest est décédé récemment à l'âge de 70 ans. Il laisse plusieurs filles dont Mme Albert Lévesque de L'Isle Verte et une soeur Mme Arthur Migneault, aussi de L'Isle Verte.

Nouveau gérant à Mont-Joli

Un nouveau gérant entrera en fonction la semaine prochaine à la Banque de Montréal à Mont-Joli. Il s'agit de M. J.-A.-E. Drouin qui succède à M. J.-W. Michel lequel a été nommé à la succursale de Chicoutimi.

Anniversaire de M. l'abbé Michaud

A St-André de Restigouche, les paroissiens ont fêté le seizième anniversaire de prise de leur curé, M. l'abbé J.-M. Michaud, ces jours derniers.

Les profits d'une soirée récréative lui ont été remis par son neveu, Jean-Yves Lévesque. M. l'abbé Michaud fut ordonné prêtre par Mgr Léonard en 1926. Il fut ensuite vicaire à St-Ulric, Notre Dame du Lac, Sayabec, Causapsal et ensuite curé à St-André en octobre 1934.

Au Théâtre Cartier

LES 13, 14, 15 AVRIL

"LA CHARENTE FANTÔME"

Film basé sur une légende, le dernier mort de l'année devient le conducteur de la charrette fantôme; l'année durant il va et vient, suivant pas à pas celui qu'il a choisi pour être son successeur. Les rôles sont tenus par JOUVET, PIERRE FRESNEY, MICHELINE FRANCEL, MARIE BELL. Ce film sera précédé d'une comédie.

LES 16, 17, 18 AVRIL

"TOM DICK & HARRY"

avec GINGER ROGERS et GEORGES MURPHY. Avec Olympiques No 36 et la 4ième épisode de la série Capt. MARVEL.

- LA VIE AGRONOMIQUE -

Il se fabrique dans la région plus de cinq millions de livres de beurre chaque année

La fabrication de beurre et du fromage dans la région du Bas St-Laurent et La Gaspésie a atteint un niveau fort élevé au cours de l'année 1941. La fabrication du beurre fut de 5,147,599 livres et celle du fromage de 1,840,581 livres.

Le comté de Rivière du Loup est celui de la région où il se fabrique le plus de beurre et Rimouski celui où il se fabrique le plus de fromage. La fabrication du fromage dans le seul comté de Rimouski au cours de la dernière année fut plus que le double de celle de tous les autres comtés de la région réunie....

Voici la quantité de livres de beurre et de fromage fabriquées dans chaque comté:

Comtés	Beurre	Fromage
Bonaventure	407,763	56,596
Gaspé-Nord	57,696	
Gaspé-Sud	71,139	
Matane	680,130	284,014
Matapédia	832,527	316,867
Rimouski	661,784	1,048,636
Rivière du Loup.....	1,937,064	
Témiscouata	499,586..	134,567
Total	5,147,599	1,840,581

ET CEUX-LA ?

L'année dernière marquait la quatrième année des premiers colons établis en vertu de l'entente fédérale-provinciale. Les 569 qui ont persisté, de ce premier groupe, avaient alors touché toute la somme prévue de \$1,000.00. Anxieuse de savoir jusqu'à quel point avaient réussi ses protégés, la Commission de retour à la terre, qui est responsable de l'application pratique du plan, a poursuivi une enquête détaillée sur leur état présent. A la suite des constatations intéressantes qu'il lui a été donné de faire, elle s'est arrangée pour obtenir de dépenser une somme additionnelle de quelque \$240.00 en vue de consolider chacun des établissements commencés. Suivant les besoins d'un chacun, cette somme, toute minime qu'elle soit, permettra d'aider celui-ci à se bâtir une grange-étable de bonne dimension, à tel autre de se procurer les animaux ou les bâtiments dont il a le plus besoin, à plusieurs aussi d'étendre assez leur défriché pour pouvoir garder un nombre suffisant d'animaux.

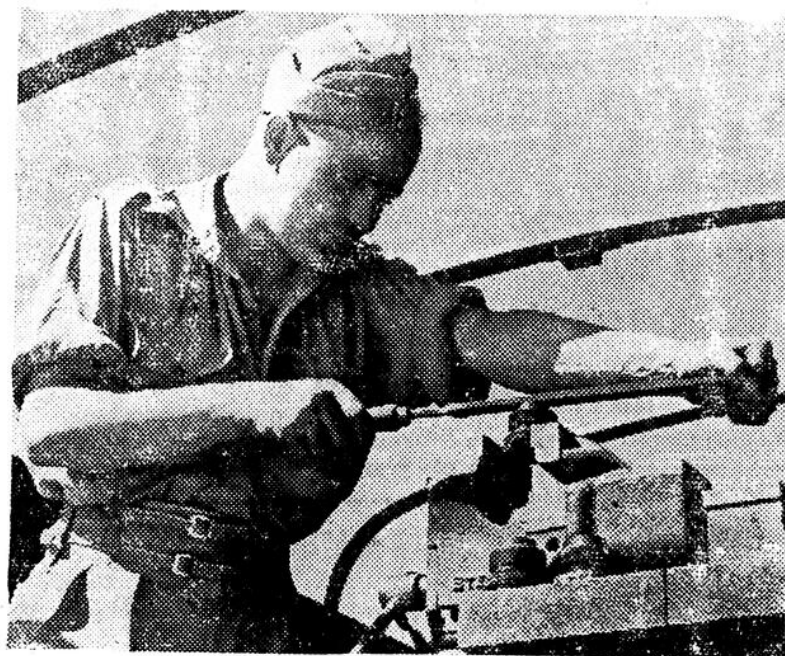
Ceux qui sur les lieux exercent l'autorité sont unanimes à prédire à cette mesure une efficacité réelle. Avec cette aide, la plupart de nos colons de l'entente fédérale-provinciale seront devenus dans peu de temps de vrais cultivateurs. Cette mesure dernière aura donc assuré la réussite du plan et des colons eux-mêmes.

Nos colonies nouvelles ne comptent pas cependant que des colons de la dernière entente. Presque partout il y en a aussi qui se sont établis au cours de la dernière décennie, sous le plan Gordon, sous le plan Vautrin ou encore en vertu de ce que l'on appelle le plan provincial. Nous entendons souvent dire que ces plans n'ont pas été un succès. Il y a là-dedans du vrai. On aurait tort cependant d'en mettre la faute uniquement sur les colons eux-mêmes. Après avoir bénéficié de tous les argents qu'on leur a accordés, il y en a beaucoup qui n'ont pas assez de terre faite, la plupart sont loin d'avoir assez d'animaux, bien peu en somme sont devenus tout à fait cultivateurs, ont réalisé l'ambition qui les amenait là-bas. Il faut avouer que, pour mériter les argents qu'on leur avait promis, il leur a fallu travailler beaucoup à l'extérieur au détriment de leur propre réussite. La sélection, trop rapide pour être tout à fait efficace, a fait que bien des colons de cette période manquaient d'expérience. Il eût donc fallu leur prodiguer une direction parfaite à tous les instants. Or l'organisation presque toute improvisée n'a pas partout permis de le faire.

Pourquoi ne serait-il pas possible, malgré qu'il soit bien tard déjà, d'entreprendre aussi pour ces colons des vieux plans une consolidation modelée sur celle qui va se poursuivre chez les colons de l'entente fédérale-provinciale. Il suffirait dans bien des cas de fort peu de chose pour le mettre sur pied définitivement. Des gens au fait de la question prétendent qu'il ne faudrait guère plus de \$200.00 en moyenne pour permettre à tous de défricher assez de terre pour en vivre, construire des granges suffisantes ou faire parfois à leurs maisons des réparations qui s'imposent. Il n'y a point de doute que, dans les circonstances, le courant des établissements nouveaux ne sera pas bien fort cette année. Ce serait donc le temps de songer à consolider, si l'on tient compte surtout du fait qu'il nous faut une forte production de guerre et que les prix des produits sont en somme fort encourageants pour le producteur.

Prendrons-nous avantage de la chance qui passe ?

C.-E. COUTURE.



Les mécaniciens de l'armée assurent la bonne marche des véhicules, camions et chars d'assaut, jusqu'aux premières lignes. On voit ici l'un d'eux, appartenant à la 8e armée, réparant un canon, car le corps comprend un certain nombre d'armuriers qui assurent l'entretien des canons et des armes portatives. Ces ouvriers habiles constituent l'une des sections les plus importantes de nos forces armées, sur tous les fronts.

LES POMMES DE TERRE NE FERONT PAS DÉFAUT

Il n'y a pas lieu de craindre une disette de pommes de terre au Canada, écrit Jean Robitaille dans L'Ovale C-I-L de mars, car il s'en cultive dans presque toutes les régions du pays. D'autre part, les variétés les plus en honneur sont d'une telle qualité que certaines îles du Sud s'approvisionnent ici en pommes de terres de semence.

La culture des pommes de terre exige cependant de grands soins, ajoute l'article, et l'agriculteur n'en tirerait pas grand profit si le chimiste ne l'aidait à combattre les maladies et les parasites de la pomme de terre, et à entretenir la fertilité de son sol. Ainsi, certaines maladies, comme la gale et la rhizoctonie, peuvent se trouver sur la semence, mais le chimiste a découvert un désinfectant qui détruit les germes de ces maladies et qui prévient en outre la pourriture des plantons, s'il survient une période de froid ou d'humidité après la plantation.

On met aussi à la disposition du cultivateur des engrais chimiques spécialement appropriés à la culture des pommes de terre; s'il ignore le degré précis de fertilité de son sol, le cultivateur peut en obtenir l'analyse chimique, sans bourse délier, à un collège agricole ou au laboratoire d'un bon manufacturier d'engrais. Enfin, il peut préparer une solution chimique contenant de l'arséniate de chaux et un nouveau fongicide à base de cuivre pour arroser ses plants de pommes de terre, afin d'empê-

cher certaines maladies et de nombreux insectes de ravager sa récolte.

Nouveau bulletin sur l'élevage des lapins

Le ministère provincial de l'agriculture vient de faire publier un bulletin sur l'élevage des lapins. Cette brochure est destinée à rendre de grands services à la classe agricole et elle sera distribuée gratuitement à ceux qui en feront la demande.

Depuis deux ou trois ans, l'élevage du lapin a pris beaucoup d'expansion dans notre province. De plus en plus nombreuses sont les fermes où la caniculture marche de front avec l'aviculture. La peau de lapin sert dans une large mesure à la confection des vêtements de fourrure, tandis que la chair de cet animal peut rivaliser avec celle de la volaille, tant au point de vue nutritif que de la finesse.

La culture des pois verts en Gaspésie!

La culture des pois verts en Gaspésie a été l'objet d'une longue conférence de la part des techniciens de l'agriculture, réunis à Ottawa ces jours derniers.

On signale que la culture des pois verts dans cette région intéresse environ 250 fermiers qui ont expédié l'an dernier quelque 12,500 paniers de ces pois verts en gousse, pesant chacun 27 livres en moyenné. Leur vente rapporte plus de \$25,000.00.

Les techniciens suggèrent aux planteurs de se procurer de la

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

BEURRE

Ainsi qu'au cours de la semaine précédente, notre marché au beurre a affiché une tenue très active et les prix se sont facilement maintenus au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrerie, en entrepôt, dans les neuf principales villes canadiennes, le 1er avril 1942, se totalisaient à 6,118,875 livres comparativement à 6,103,894 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une légère augmentation de 14,981 livres.

Lundi matin, le 6 avril 1942, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté à 35 1/4c. la livre.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Semaine finissant le 4 avril 1942

OEUFs

A—Gros	29c.
A—Moyens	27 1/2c.
B—.....	25 1/2c.
A—Poulettes	26c.
C	25 1/2c.

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait) 90 lbs et plus

Bons	18c.
Moyens	15c.
Communs	14c.

POULES ABATTUES

A—5 lb et plus	23c.
A—4 lb jusqu'à 5 lb.....	21c.
B—5 lb et plus	21c.
B—4 lb jusqu'à 5 lb.....	19c.
C—5 lb et plus	18c.
C—4 lb jusqu'à 5 lb.....	16c.

POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)

A—5 lbs	28c.
B—5 lbs	26c.

... POULETS SELECTIONNES	
A—6 lbs et plus.....	26c.
B—6 lbs et plus.....	24c.
C—6 lbs et plus.....	21c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5 p.c. aux coopératives affiliées et 8 p.c. aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

Pesanteur de 100 lbs à 140 livres 14 1/2c.

PORCS RECUE VIVANTS

(Classification établie après l'abatage).

Sur base du bacon "Pesanteur Chaude"15.35c.

graine de semence en provenance de régions exemptes de maladies. Les planteurs ont à leur disposition des agronomes très compétents attachés au ministère provincial de l'agriculture, dont M. J.-E. Dubé, agronome régional cantonné à Carleton et M. N. Champagne, horticulteur de la même région.

LA CROIX ROUGE CANADIENNE COMPTE SUR VOTRE GÉNÉROSITÉ

Le 11 mai prochain, la Croix-Rouge canadienne lancera dans tout le pays une grande campagne de souscription en faveur de ses nombreuses oeuvres de guerre. L'objectif sera de \$9,000,000. C'est ce que viennent d'annoncer M. Jackson Dodds, président du Conseil central, et S. H. le juge P. H. Gordon, président du Bureau de direction de la Croix-Rouge canadienne. Voici quelques importants extraits de leur déclaration conjointe :

"Pour satisfaire aux immenses besoins de ses oeuvres de guerre au cours des prochains douze mois, la Croix-Rouge canadienne aura besoin d'au moins \$9,000,000. Le gouvernement fédéral a récemment accepté de soutenir les différentes organisations para-militaires, mais la Croix-Rouge n'entrait évidemment pas dans cette catégorie. C'est que la Croix-Rouge est un organisme international dont l'existence et le maintien sont régis par les Conventions de Genève que notre Parlement a ensuite ratifiées. Il s'ensuit que la Croix-Rouge ne peut compter que sur les souscriptions volontaires: c'est à cette condition que la Croix-Rouge canadienne conserve les droits, privilèges et immunités garantis par le Droit international. Les gouvernements n'ont pas le droit de soutenir la Croix-Rouge; autrement, celle-ci perdrait son

statut international et ne jouirait pas de la protection actuelle sur les champs de bataille.

"Chaque semaine, la Croix-Rouge expédie 40,000 colis aux prisonniers de guerre; avant longtemps, elle devra en envoyer au moins 80,000. Ces envois seuls coûteront cette année plus de \$5,000,00.

"Avec les \$9,000,000 que le public voudra sans doute lui accorder, la Croix-Rouge canadienne sera en mesure de continuer ses oeuvres. Du 11 au 23 mai, tous les Canadiens auront donc l'occasion de faire leur part dans ce grand mouvement humanitaire, le seul qui mette un peu de civilisation dans cette barbarie qu'est la guerre.

"Puisqu'il nous reste peu de temps pour préparer cette campagne, nous demandons à chaque section de la Croix-Rouge de travailler doublement pour en assurer le succès. Nous ne pouvons retarder davantage cet appel au public, afin de ne pas nuire aux besoins urgents du gouvernement. Il faut donc que la campagne de la Croix-Rouge commence le 11 mai; elle se terminera le 23. Deux semaines, c'est bien peu de temps pour trouver \$9,000,000 souscrits volontairement; mais nous avons pleine confiance que le public canadien saura conserver sa magnifique réputation de générosité. La Croix-Rouge aura certainement son objectif".

La manière de conserver les pneus

Suite de la semaine dernière
B.—Pression du gonflement

1. Q. Quand faut-il que je mette de l'air dans mes pneus ?
R. Les autos à passagers—une fois par semaine.

Les camions—service local ou de courte distance—au moins deux fois par semaine, et préférablement tous les jours.

Les camions—sur de grandes distances—service rapide—tous les jours et avant de commencer chaque voyage.

2. Q. Devrais-je accroître la pression pour prolonger la durée des pneus ?

R. La pression d'air devrait être maintenue conformément aux recommandations officielles du fabricant de pneus ou d'autos pour le modèle particulier ou la dimension de l'auto, du camion et des pneus. L'important est de toujours maintenir la pression d'air recommandée.

3. Q. Quel dommage le gonflement causera-t-il à mes pneus ?

R. Le gonflement excessif causera de l'usure au centre de la semelle. Cela veut dire que les

pneus trop gonflés seront usés au centre de la semelle alors qu'il y aura encore du caoutchouc des deux côtés. De plus, le gonflement accroît la probabilité de blesser et de couper en soumettant la semelle et la carcasse à une tension plus considérable.

4. Q. Puis-je obtenir plus de service de mes pneus en réduisant la tension des cordes en réduisant la pression d'air ?

R. Pas dans les conditions moyennes. Le gonflement insuffisant cause une usure irrégulière et rapide de la semelle par suite d'une augmentation de crispation et de frottement de la surface de contact.

5. Q. Quel sera l'effet d'un gonflement insuffisant sur le millage de mes pneus ?

R. Vous pouvez vous attendre à une réduction considérable du millage avec un gonflement insuffisant. Si l'on obtenait 30,000 milles avec le gonflement recommandé, l'on pourrait s'attendre à la perte de millage suivante relative à l'insuffisance de gonflement :

% d'insuffisance	% de perte de millage	Millages relatif
Au gonflement recommandé	0	30,000
10	5%	28,500
20	16%	25,200
30	33%	20,100
40	57%	12,900
50	78%	6,600

6. Q. Si le gonflement dépasse un peu la pression recommandée, au cours d'un long voyage en temps chaud, me faudra-t-il laisser échapper de l'air jusqu'à ce que j'obtienne la pression recommandée ?

R. Non, car si vous faites cela, vous augmenterez la flexion et causerez des températures encore plus élevées. La seule exception à cette règle est le service exposé à de fréquentes blessures.

C. Rechapages, Recaoutchoutages et Réparations



Les fusiliers marins britanniques participent depuis longtemps à des manoeuvres de débarquement. On utilise des embarcations blindées d'un type spécial qui ont déjà fait leurs preuves lors des excursions récentes des Britanniques sur la côte norvégienne et sur les îles de Vaageo et de Mealey. Ces sortes de bases à fond plat ont un très faible tirant d'eau et peuvent aborder sur les plages. Ils peuvent porter un nombre considérable de troupes et un matériel important—même des chars d'assaut. On voit ici des fusiliers royaux enfourchant leurs motos au moment même où le bac s'échoue sur le sable. (Photo du Service de l'Information)—Visée par la Censure.

ges et Réparations

1. Q. Quelles sortes de blessures doivent être réparées ?

R. Un pneu se conservera mieux si toute blessure plus grande qu'une petite crevaison est réparée.

2. Q. Mais sera-t-il profitable de faire réparer les petites coupures ?

R. Oui, si vous voulez obtenir tout le service dont vos pneus sont capables. Une coupure ou blessure négligée peut facilement causer un manquement prématuré.

3. Q. Conseillez-vous l'usage d'un emplâtre quand le pneu est coupé ou blessé ?

R. Seulement comme expédient temporaire, en attendant de pouvoir faire réparer le pneu, ou à moins que l'état du pneu ne permette pas de le faire rechapier ou recaoutchouter, ou encore si le pneu ne vaut pas la peine d'être réparé.

4. Q. A quel point d'usure dois-je faire rechapier ou recaoutchouter mes pneus ?

R. Beaucoup de pneus sont rechapés dès que la patron de la semelle est usé afin de donner le maximum de protection à la carcasse. Cela procure la sûreté antidérapante et ne requiert qu'un minimum de caoutchouc.

5. Q. Quelle est la différence entre un rechapage (recap) et un recaoutchoutage complet (retread) qu'on appelle aussi rassemblement ?

R. Dans un rassemblement ou recaoutchoutage, le vieux caoutchouc de la semelle est râpé et une semelle neuve est appliquée à sa place.

Dans le rechapage la surface d'usure de la semelle est simplement passée à l'émeri pour créer une surface d'union et une semelle neuve y est vulcanisée.

Le rechapage peut consister en une bande de roulement tout simplement, c'est le top cap", ou comprendre en plus de nouvelles épaules (full recap), on peut donc dire rechapage partiel et rechapage complet pour établir une différence.

6. Q. Dans les conditions présentes, devrais-je faire rechapier ou recaoutchouter mes pneus ?

R. Les règlements du gouvernement, dans un nouvel effort pour conserver le caoutchouc, ont limité le recaoutchoutage des pneus au simple rechapage.

7. Q. J'ai de vieux pneus de 3

ou 4 ans à la maison; valent-ils la peine d'être rechapés.

R. Il est impossible de le dire sans examiner les carcasses. Faites-les inspecter par un recaoutchouteur réputé et prenez son conseil.

8. Q. Quelle sera la durée d'un pneu rechapé comparée à celle d'un pneu neuf ?

R. Les rechapages exécutés avec les matériaux de qualité dont nous disposons à présent donnent de 60 à 80% du millage d'un pneu neuf. Le millage que donnera un rechapage dépendra de la qualité et de la quantité du matériel employé et de l'habileté de l'ouvrier.

9. Q. Les pneus rechapés sont-ils aussi sûrs que des pneus neufs ?

R. Les pneus rechapés ne peuvent pas être considérés comme étant aussi sûrs que des pneus neufs parce que leur carcasse a déjà subi la fatigue du service de la semelle initiale. L'effet de cette fatigue dépend de l'usage qu'on a fait du pneu avec la première semelle. Si le pneu a été soumis à un usage ordinaire et qu'il n'a pas eu de coupures négligées durant de service de la première semelle, il devrait donner un service satisfaisant une fois rechapé.

10. Q. Combien de fois les pneus peuvent-ils être rechapés ?

R. Cela dépend entièrement de l'état de la carcasse. Beaucoup de gens ont fait rechapier leurs pneus jusqu'à 3 ou 4 fois, dans un service facile. Laissez le recaoutchouteur décider si la carcasse de vos pneus vaut la peine d'être rachapée ou recaoutchoutée.

11. Q. Est-ce que les pneus rechapés peuvent être correctement équilibrés pour empêcher mon auto de dandiner ?

R. Oui. Un atelier sûr et bien outillé peut équilibrer vos roues et vos pneus rechapés de la même manière qu'avec des pneus neufs.

12. R. Jusques à quand pourrais-je faire rechapier mes pneus ?

R. Nul ne saurait le dire à présent. Le rechapage exige du caoutchouc précieux.

D...Conditions mécaniques des véhicules affectant l'usure des pneus.

1. Q. Quand dois-je faire vérifier l'alignement de mes roues avant ?

R. Chaque fois que vous frappez violemment une bordure ou un autre objet. Si vous constatez que vos pneus s'usent avec une rapidité anormale, surtout s'ils s'usent en biseau, faites vérifier l'alignement. Rien n'usera un pneu plus vite qu'une convergence ou une divergence excessive—en d'autres termes, que l'alignement faussé.

2. Q. Quel sera pour mes pneus l'effet d'un mauvais alignement ?

R. Un dévers ou une chasse excessive peut user, même un pneu neuf, jusqu'à la corde sur une distance de quelques centaines de milles.

3. Q. Où devrais-je faire mes roues ?

R. A tout atelier réputé disposant d'un bon outillage.

4. Q. Mes pneus s'usent à une épaupe. Quelle est la cause de ce genre d'usure et comment peut-elle être arrêtée ?

R. Ce genre d'usure est souvent causé par un dévers ou une chasse excessive des roues ou par un essieu plié. Faites inspecter votre auto ou camion par un atelier expérimenté dans ce genre de service.

5. Q. Mes pneus s'usent par petits ronds plats à quelques pouces de distance les uns des autres, tout le tour du pneu. Quelle est la cause de cette usure ?

R. Plusieurs conditions peuvent causer ce type d'usure:—dandinement des roues, mauvais roulements, etc.

6. Q. L'usure de mes pneus présente deux points plats diamétralement opposés. Quelle est la cause de ce genre d'usure ?

R. Tambours de freins excentriques. Faites rectifier vos tambours.

7. Q. Devrais-je faire équilibrer mes pneus et mes roues ?

R. Un bon équilibre des roues et des pneus aidera à donner une usure uniforme de la semelle, un plus grand millage et un meilleur pilotage du véhicule.

8. Q. Vaut-il la peine de faire égaliser mes freins ?

R. Si vous sentez que votre auto tire d'un côté quand vous appliquez les freins, ou si un pneu s'use rapidement sans raison apparente, faites inspecter et équilibrer vos freins. Plus vous servez de vos freins, plus vous avez besoin de fréquents ajustages et équilibrages de vos freins.

9. Q. Est-ce que je réduirai le millage de mes pneus en employant des chaînes ?

R. N'employez pas de chaînes à moins que la sûreté ne l'exige. Et alors appliquez-les pour qu'elles ne coupent pas le caoutchouc à un certain endroit. Enlevez les chaînes dès que le besoin est passé.

à suivre

Nouveau conseil de direction

Madame L.-N. Deschênes a été élue récemment présidente de la section de Sayabec de la Croix Rouge Canadienne. Mesdames A. Gagnon, Alphonse Ross de même que Mme J.-E. Bellavance ont été élues vice-présidentes Mlles Jacqueline Beaulieu et Mariette Bélanger ont été élues secrétaires et Mme Victor Desjardins, trésorière.

Les directrices de la section sont mesdames E.-A. Parent, A. Bélanger, Joseph Soucy, Alphonse Lacroix, Mlles Liliane Castanier, Jeannine Beaulieu et plusieurs autres.

NOUVELLES DE L'ARMÉE

LE CANADA EN GUERRE

L'armée de réserve

Le colonel Ralston a déclaré à Winnipeg, que si le régime du volontariat se révèle insuffisant le gouvernement n'hésitera pas à recourir à la conscription pour remplir les cadres des bataillons de réserve, constitués pour le cas d'une invasion. Le ministre de la Défense nationale n'a pas caché son désappointement: "Vous dites qu'on parle beaucoup d'une invasion, dit-il aux journalistes, et pourtant, ici même, les hommes refusent de s'engager volontairement dans les formations de réserve. Qu'est-ce qu'ils attendent? Est-ce qu'ils ne veulent pas s'aider eux-mêmes?"

Assurance de guerre

En prévision d'attaques aériennes toujours possibles dans les circonstances, le gouvernement a présenté à la Chambre des Communes un projet d'assurance générale et gratuite destiné à garantir les dégâts aux habitations jusqu'à concurrence de 3,000 dollars. Pour être assuré contre des pertes plus élevées on devra toutefois payer des primes.

Le caoutchouc

Pour suffire aux besoins de son industrie de guerre, le Canada devra récupérer quelque 50 millions de livres de caoutchouc. Pour ceux qui voudraient se faire une idée un peu juste de ce que représentent 25,000 tonnes de caoutchouc, disons que 50 millions de livres de caoutchouc sont tout juste ce qu'il faut pour fabriquer 2,500,000 pneus d'automobiles de plaisance.

Les subsides aux producteurs de lait

L'Office des prix vient d'annoncer que le gouvernement continuera à payer jusqu'au 30 avril les primes aux producteurs de lait vendu pour être consommé à l'état naturel ou pour la fabrication de produits concentrés. Le gouvernement paie cette prime depuis le 22 décembre dernier.

Economie et prévoyance

L'on conseille aux automobilistes canadiens de conserver précieusement dans des contenants hermétiques, l'antigel de leur radiateur qui pourra encore servir l'hiver prochain. En ce faisant ils réaliseront une importante économie d'argent dont ils bénéficieront individuellement et ils permettront de conserver pour l'industrie de guerre, des centaines de milliers de gallons d'antigel, produit dont on a grandement besoin pour la fabrication des explosifs.

La guerre à la hache!

Nos forestiers canadiens en Angleterre qui travaillent à la hache et à la scie pour la victoire commune, coupent, en une seule journée, quelque 250,000 pieds de bois, grâce surtout à leur dili-

gence et à leur expérience de la forêt, mais aussi grâce à leurs instruments de travail, qui sont les plus perfectionnés.

Le rationnement de l'essence

Les sociétés privées qui sont autorisées à posséder leurs propres pompes à essence ne sont pas autorisées par ce fait à vendre de l'essence même à leurs propres employés. Ces pompes doivent être utilisées exclusivement pour ravitailler leurs véhicules exploités commercialement.

Le plomb

Parce que l'on a substitué le plomb aux autres métaux conservés pour l'industrie de guerre, l'on se trouve maintenant en face d'une menace de disette de plomb. Le ministère des Munitions vient d'annoncer que l'on prendra prochainement des mesures pour conserver ce métal. Nous avons des réserves considérables de plomb, au Canada, mais nous devons en fournir de grandes quantités à l'industrie américaine et britannique, qui travaille à la victoire commune.

Des terres pour nos soldats

Le ministre des Pensions et de la Santé nationale, M. Inn Mackenzie, a déclaré à Vancouver que dès que le gouvernement se réunira, après les vacances de Pâques, l'on proposera au Parlement un projet d'établissement sur des terres des soldats démobilisés.

M. Mackenzie a dit que ce nouveau projet bénéficiera de l'expérience acquise et que le gouvernement a l'assurance qu'au moins 30,000 hommes sont désireux de profiter de l'offre de l'Etat pour l'après-guerre.

Les routes

On n'autorisera plus, pour la

durée de la guerre, l'aménagement de nouvelles routes, à moins que le projet ne soit proclamé d'utilité publique pour la poursuite de la guerre, comme c'est le cas, par exemple, de la route d'Alaska. On espère pouvoir libérer une certaine quantité d'asphalte de pétrole pour l'entretien des principales artères.

SEMAINE DE FIERTÉ NATIONALE

L'ouverture de la semaine de fierté nationale sera marquée par une allocution radiophonique que prononcera le premier ministre de la province, l'hon. A. Godbout.

Cette semaine débutera dimanche soir. Elle est organisée par le comité de la survivance française, avec la collaboration de nos principales sociétés patriotiques du Canada et des Etats-Unis. Cette semaine sera célébrée dans toutes les provinces du Canada.

PLUS DE GATEAUX CRÉMÉS

La Commission des prix et du Commerce en Temps de Guerre rappelle de nouveau aux femmes qu'elles doivent économiser d'avantage le sucre. Chaque femme peut contribuer à créer une opinion de plus en plus forte, en engageant leurs compagnes et les membres de leur famille à réduire leur ration.

Dans les thés et les réceptions, la femme contribuera à l'économie du sucre en servant des choses où il entre le moins possible de sucre. A partir de lundi de la semaine prochaine, les boulangers et les pâtisseries ne pourront plus vendre de gâteaux crévés, mais ils pourront les décorer de bien d'autres façons, soit avec de la gelée, une crème au beurre, du sucre d'érable et bien d'autres choses dans lesquelles il n'entrera pas de sucre.

Viennent de paraître

"Trompés par Hitler"

—:V:—

par
HERMANN RAUSCHNING

—:O:—

Hermann Rauschning, ancien Président du Sénat de Dantzig, autrefois confident intime d'Hitler et auteur du très célèbre livre HITLER M'A DIT, n'a jamais raconté l'histoire complète et secrète de son association avec les Nazis.

TROMPES PAR HITLER, c'est enfin ce récit depuis longtemps attendu et dont les détails serviront à écrire l'histoire du III^e Reich.

Dès le début de son livre, Rauschning pose nettement la question: "Comment des hommes comme moi ont-ils pu croire au Nazisme? Pourquoi avans-nous collaboré avec Hitler?"

Sa réponse, qui est une explication du prestige d'Hitler, nous fait comprendre l'Allemagne actuelle. Rauschning, comme des milliers d'autres Allemands, a cru que le Nazisme sauverait l'Europe du Bolchévisme. Il pensait également que le Führer abolirait les guerres, préviendrait les crises économiques.

TROMPES PAR HITLER, c'est l'explication de la nation allemande toute entière. Nation redoutable parce qu'en pleine évolution. Nation trop crédule qui s'est donné un chef ambitieux.

Comme on le sait déjà Hermann Rauschning n'a pas peur des mots. C'est avec éloquence qu'il dénonce les causes du conflit actuel. Il remonte à la source du mal, étudie le Traité de Versailles, la République de Weimar, analyse le caractère allemand. Son exposé, s'appuyant sur des souvenirs personnels pathétiques, constitue un document de première valeur et un livre extrêmement intéressant.

Ce livre est une très importante contribution à notre connaissance de la guerre actuelle. Objectif et loin d'être une pièce de propagande, cet ouvrage apporte au lecteur des notions claires, précises, probantes sur les diffé-

rents problèmes auxquels les Allemands font face.

Riche en révélations de toutes natures, éloquent par les confessions intimes de l'auteur, puissant par la documentation inédite et abondante, TROMPES PAR HITLER fera parler de lui comme un des livres les plus importants de l'année.

(1) Un ouvrage de 270 pages en vente aux éditions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal et dans toutes les librairies. Prix \$1.25.

"La Glandestine"

—:O:—

"LA CLANDESTINE", par Roger Vercel. Albin Michel éditeur, Paris 1941. Roger Vercel a obtenu le prix Goncourt 1934 avec son roman "CAPITAINE COGNAN". Distributeur pour le Canada: Librairie Pony, 554 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

"Puissant écrivain, robuste conteur, magicien de l'évocation, Roger Vercel est aujourd'hui l'un des maîtres incontestés de la littérature maritime française.

Son dernier ouvrage, "LA CLANDESTINE", paru en France au cours de 1941, associe, en trois récits empoignants et profondément humains, le drame éternel de la mer et celui qui se déroule dans les coeurs tourmentés des filles ardentes et belles de la côte ou des hardis marins, en quête toujours d'un amour nouveau.

Il faut lire cette oeuvre, si riche de dessous psychologiques, d'une vie palpitante et de la parfaite connaissance de celle héroïque des êtres, femmes et hommes, qu'elle peint avec amour.

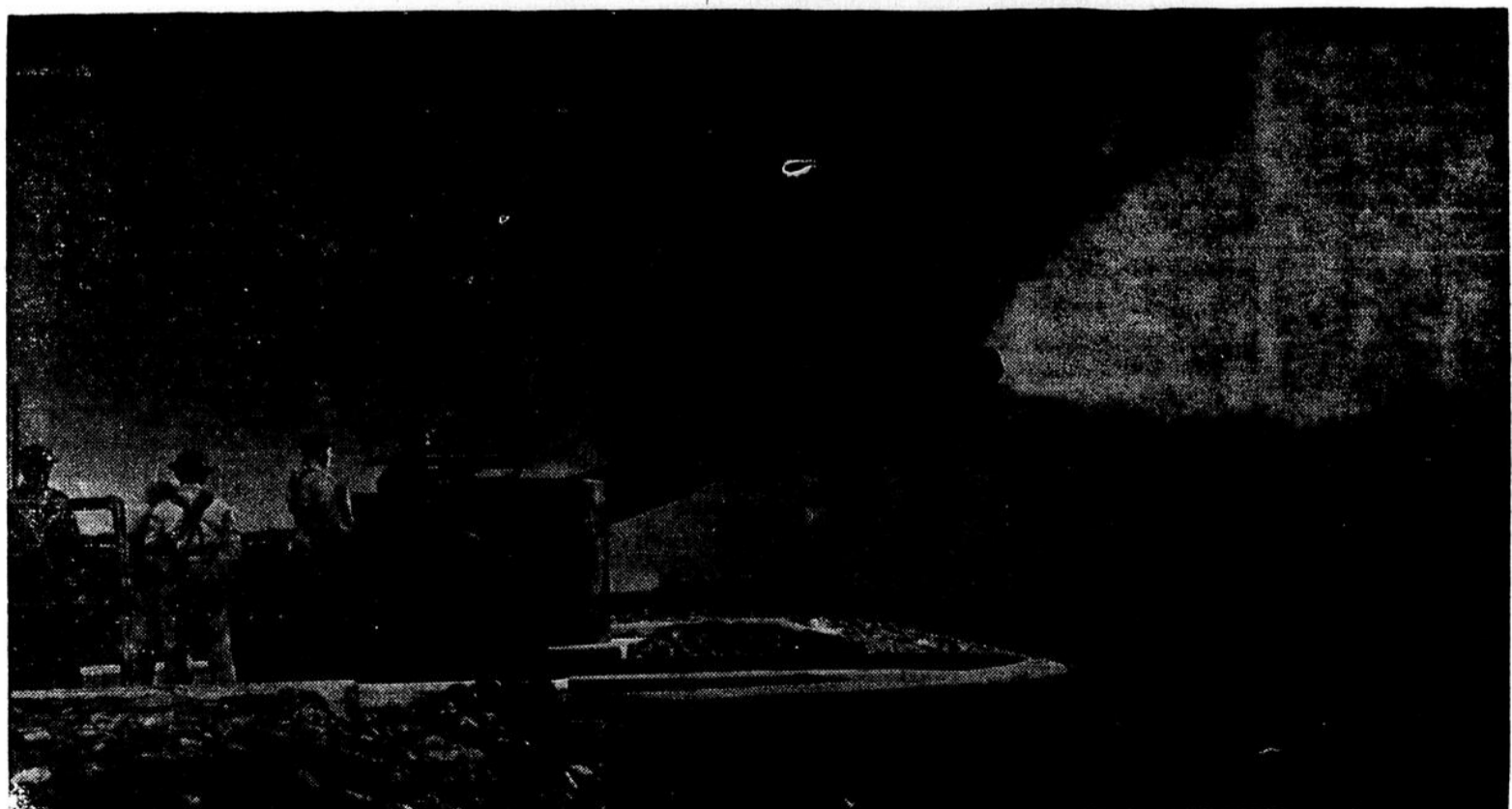
Un volume de 260 pages, format bibliothèque.

Décès de M. C. Jean

—:O:—

Monsieur Charles Jean, époux de Azilda Dubé, est décédé subitement dimanche midi. Il était âgé de 73 ans.

LE TONNERRE DES CANONS CANADIENS



Le Canada n'attend pas qu'une attaque surprise livre son territoire à la merci d'un ennemi. Ces puissantes batteries sont installées quelque part sur la côte du Pacifique et font partie du comité de réception officielle qui attend les Japonais s'ils tournent les yeux d'encre côté. Les obus que ti-

rent ces canons géants sont de fabrication canadienne.

Le Canada fabrique des casques d'acier

C'est le facteur pratique, et non pas celui de l'élégance, qui régit la fabrication des casques d'acier destinés à nos soldats, rappelle un article de L'Ovale C-I-L, numéro de mars. Il y a maintenant, au Canada, une usine qui fabrique jusqu'à 3,000 casques par jour, tandis que pendant la Grande Guerre, nos soldats recevaient leur équipement en Angleterre. Or, au dire des experts, les casques de fabrication canadienne l'emportent sur ceux de 1914-1918 par leur solidité et leur durée.

La matière première et le produit ouvré subissent de rigoureuses vérifications, car plus d'un soldat doit la vie à la qualité de son casque. Des épreuves magnétiques déterminent la valeur de l'acier inoxydable et de bon alliage qu'on emploie à cette fin; plus tard, sur chaque lot de 500 casques, on en choisit un au hasard et on le soumet au tir d'une

balle de calibre 44.10 projetée presque à bout portant pour s'assurer de sa solidité.

Les casques d'acier, dont la mode reste invariable, sont peints en vert kaki de camouflage; cette peinture est insensible aux gaz et triomphe des pires épreuves quant à la résistance et à la durée. Ajoutons que le casque moderne a pour but primordial de protéger celui qui le porte contre les blessures à la tête causées par la chute de débris et d'éclats de shrapnel, danger rendu plus considérable qu'avant par la guerre aérienne actuelle.

Les Passes Dangereuses

Suite de la page 2

Passes-Dangereuses en passant par St-Coeur de Marie, St-Henri-de-Taillon, Honfleur et St-Augustin afin d'éviter les ponts sur la Mistassini. Ce transport se fit en décembre alors qu'une mince couche de neige recouvrait le sol. Il reste encore un ou deux morceaux d'une pesanteur d'environ 20 tonnes qui viennent d'arriver à l'Île-Maligne et dont on a besoin aux Passes-Dangereuses.

Outre le matériel considérable que la compagnie Price Brothers doit transporter sur cette route, elle doit aussi faire son propre transport pour ses chantiers sur la rivière Alex et sur la rivière Mistassibi.

LONGUES CARAVANES

Afin de pouvoir contrôler efficacement toute la circulation de la barrière aux Passes-Dangereuses, on a fait installer 18 boîtes de téléphone le long de la route, et d'où les caravanes doivent se rapporter au poste central situé au lac Alex. Plusieurs boîtes sont placées aux dépôts de Price Brothers ou dans des campements provisoires, tandis que d'autres sont installées le long du chemin.

Automobiles, camions et autobus voyagent en caravanes de cinq, six et parfois plus et se rencontrent à des endroits déterminés par le poste central. Les camions quittent la barrière de Price à cinq heures le matin et montent directement aux Passes-Dangereuses sans rencontrer aucune voiture. Personne ne peut monter après onze heures du matin, si ce n'est pour le lac Alex, alors que le départ est permis jusqu'à 4h.30.

Le voyage des Passes-Dangereuses à Dolbeau se fait à bien dire de nuit, à partir de quatre heures du soir. On se sert du téléphone pour les rencontres. On trouve des boîtes de téléphone à tous les 5 ou 10 milles où les chefs de caravane s'informent si la route est libre. Il faut souvent attendre le convoi qui monte. Il arrive quelques fois qu'il y a embouteillage lorsqu'un camion quitte le chemin ou qu'il se brise, mais on a vite fait de tout remettre dans l'ordre. Le va-et-vient est très dense et la route très dangereuse, mais il arrive très peu d'accidents; on n'en signale à date que quelques-uns de peu d'importance.

UNE CROIX SUR LA ROUTE

A dix milles de la barrière s'élève, sur le bord du chemin, une grande croix de bois, dans le genre de celles qu'on a érigées à l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée de Cartier au Canada. Cette Croix rappelle aux passants que, lors de la construction de la route Dolbeau au Lac Alex, par Price Brothers, un prêtre vint faire la mission à cet endroit. Les camionneurs qui font le trajet de Dolbeau aux Passes-Dangereuses ne passent jamais devant cette croix sans se découvrir afin d'attirer la protection divine sur leurs voyages.

TRANSPORT PAR AVIONS

Aujourd'hui le voyage de Dolbeau aux Passes-Dangereuses se fait en automobile, sur la route construite l'an dernier par la Dufresne Engineering. Le voyage se fait sans difficultés et avec assez de confort; mais il n'en est pas toujours ainsi. Au début, on dut avoir recours aux avions pour transporter hommes et matériel aux Passes-Dangereuses.

Depuis plus d'un an déjà les avions de la Dominion Skwawq faisaient le service entre Roberval et les Passes-Dangereuses pour alimenter en provisions et en matériel les ingénieurs de l'Aluminum, en exploration dans cette région. Mais lorsqu'il s'est agi du transport pour la construction aux Passes-Dangereuses, on préféra utiliser la base de Beausnesne qui avait été organisée en septembre 1940 pour le transport au lac Manouan par la Canadian Airways.

Le matériel, les provisions et les hommes furent transportés au lac Onatcheway et de là en barge jusqu'à Beausnesne, où était la base des avions. Price Brothers s'occupa du transport jusqu'à Beausnesne, à travers ses limites.

Le premier avion s'envola vers les Passes-Dangereuses au début de septembre et on suspendit les voyages le 9 novembre, à cause de la glace. De cette date à la fin de décembre, il n'y eut aucun moyen de communication avec les Passes-Dangereuses, si ce n'est par radio à ondes courtes.

Environ 400 hommes firent le trajet de Beausnesne aux Passes-Dangereuses. C'étaient pour la plupart des ingénieurs et des ouvriers experts en construction.

L'expérience du transport des chevaux par avions n'ayant pas donné de résultats satisfaisants au lac Manouan, elle ne fut pas tentée de nouveau. En effet, on transporta plusieurs chevaux à Manouan, après les avoir endormis, mais on constata qu'outre le danger que présentaient les chevaux plus ou moins endormis, ceux-ci prenaient au moins quinze jours à se remettre des effets du chloroforme.

UN BOEUF EN AVION

On tenta également de transporter un boeuf en avion, mais l'animal, prévoyant le malaise du voyage, se montra furieux au part au point que le pilote refusa de partir au point que le pilote refusa de s'élever. On eut toutes les l'avion. Un jeune homme s'improvisa "bull fighter" et sortit le taureau par les cornes.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

HENRI-A. MARTIN

COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE
DÉBITEURS ET CRÉANCIERS.
ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENT, ETC.

HENRI-A. MARTIN
RIMOUSKI

EDMOND RIOUX

COMPTABLE
VÉRIFICATEUR

Audition—Vérification—Préparation de bilan—Rapport de l'Impôt sur le Revenu—Installation de système de livres—Compromis entre débiteurs et créanciers.

Bureau :
à 65 rue Rouleau, Rimouski.
Tél. 281.

Dr PHILIPPE SIMARD

DES HOPITAUX DE PARIS
ET NEW-YORK

SPECIALISTE :

Maladies des yeux, nez, gorge,
oreilles.

Avenue de l'Évêché
RIMOUSKI

Dr J. J. Ringuelet

Spécialité: Chirurgie générale
Consultations :

Le matin, à l'Hôpital
Au Bureau :
de 1.30 hr à 4.30 hrs p. m.
de 7.30 hrs à 9 hrs p. m.
Bureau : 141, Ave de l'Évêché
Téléphone 657.
RIMOUSKI, P. Q.

Dr L.-J. Moreault

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne de l'Hôpital de
l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang
de Québec.

Ave. de la Cathédrale
RIMOUSKI

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

ST-ONGE, DORAN &
D'ANJOU

Edifice H. G. Lepage
Coin, rues St-Germain et de
la Cathédrale.
Tél. 276, Rimouski, P. Q.
Art. St-Onge, Dan. Doran
Tél. rés. 603 Tél. rés. 25
Charles-H. D'Anjou
Tél. rés. 136

Casgrain, Caron & Tessier AVOCATS

Perrault Casgrain, C.R.
Amédée Caron, C.R.
Maurice Tessier, LL.L.

RIMOUSKI
EDIFICE BANQUE CANADIENNE
NATIONALE

Bureau à AMQUI: Le deuxième
et le quatrième vendredi
de chaque mois à l'Hôtel
Gagnon.

SIMARD & CHASSE

AVOCATS

178 Avenue de l'Évêché

Tél. 158 C. P. 130
RIMOUSKI, P. Q.

HENRI FISET, LL. L.

AVOCAT

Bureau : Edifice Blais

62 de la Cathédrale,

Tél. 695

RIMOUSKI.

GLEASON BELZILE

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe
de

L. de G. BELZILE
(1895 1938)

Edifice Banque Canadienne
Nationale.

Rimouski, P. Q.

Louis Leo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur-Forestier-Conseil

Tél. 324

240, rue St-Germain,

RIMOUSKI, P. Q.

Avis important à
ceux qui ont des

RHUMES de CERVEAU

Si vous avez la tête prise, les yeux qui pleurent, le nez qui coule ou qui est bouché au point que vous pouvez à peine respirer, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du merveilleux soulagement qu'il apporte. Si le Va-tro-nol est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes:

(1) il contracte les muqueuses gonflées,
(2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. C'est le moyen spécifique, éprouvé, de soulager les souffrances.
Si le rhume vous menace, employez du Va-tro-nol dès le moindre renflement ou éternuement. Il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.



**VICKS
VA-TRO-NOL**

EMMANUEL D'ANJOU, M. P. Maurice De CHAMPLAIN

D'Anjou & De Champlain Enr.

COURTIERS EN ASSURANCES

C. P. 399 - - Téléphone 654

Edifice Banque Provinciale

Bureau : 142 Avenue de l'Évêché.

Rimouski, Qué.

ASSURANCES : Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.

AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, NOUS SOLLICITONS VIVEMENT UNE VISITE A NOTRE BUREAU OU ENCORE EN APPELANT 654.

Martin & D'Anjou Enr'g.

Henri-A. Martin Albert D'Anjou Roland Heppell

COURTIERS EN ASSURANCES

Téléphone : 374

Casier Postal 129

BUREAU : EDIFICE LEPAGE

189 rue St-Germain, Est, RIMOUSKI.

SPECIALITE : ASSURANCE AUTOMOBILE

A des prix défiant toute compétition.

Aussi : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

"ÉCHOS MONDAINS"

—Le Dr Michel-Antoine Pineault a passé la fête de Pâques chez ses parents M. et Mme Michel Pineault.

—Le lieutenant-colonel E.-J. Legaré, C.O.T.C., le major Laval Fortier, A.J.A.G. et le capitaine J. Vallée, A.C., tous de Québec, ont passé la journée de mercredi au camp 55 par affaires.

—M. J.-P. Valiquette qui travaille à Ottawa depuis quelque temps, est venu passer le jour de Pâques dans sa famille.

—Le lieutenant gouverneur de la province, le major général Sir Eugène Fiset et Mme Fiset ont passé la fin de semaine à leur résidence de Rimouski.

—Le lieutenant Louis-S. Pomet de Rivière du Loup, récemment revenu d'Angleterre, a passé quelques jours à Rimouski, l'invité de sa soeur et de son beau-frère, M. et Mme Raoul Morin.

—Mme Antonin Therriault de Québec a fait un bref voyage en notre ville cette semaine.

—Mlle Orpha Martin est revenue d'un court voyage à Mont-Joli au début de la semaine.

—Mesdames Léopold D'Anjou et Philippe Simard sont revenues récemment de Québec où elles ont passé une semaine.

—Mlle Baby Bernier a fait un bref voyage à Lauzon et Québec cette semaine.

—M. Emile Hachez de Rimouski est allé passer Pâques chez ses parents et amis à Ste-Angèle et Priceville.

—Mlle Béatrice Desjardins nous a quittés ces jours derniers pour aller résider à Ottawa où elle occupera un emploi permanent; son frère Zénon l'accompagnait ainsi que son cousin M. Edmond Gagnon de Luceville.

—M. Ulfranc Paquet d'Arvida est venu visiter sa famille à Rimouski cette semaine.

—M. et Mme Hector Desrosiers de Trois-Pistoles et leur bébé ont passé le jour de Pâques à Rimouski chez des parents.

—Mlle Antoinette Santerre est présentement à Québec, l'invitée de Mme Farnand Thibodeau.

—M. et Mme Noel Ouellet de Québec étaient en notre ville en fin de semaine, à l'occasion de la fête de Pâques, les invités de Mlles Thérèse et Marguerite Gagnon.

—M. et Mme Jules-A. Brillant sont revenus de la Floride où ils ont passé une partie de l'hiver.

—Le Dr L.-J. Moreault, Mme Moreault et le Dr Jacques Ringuet sont de retour de Rochester, N. Y.

—M. Wilfrid Bélisle, professeur à l'école d'Arts et Métiers est revenu de Montréal où il a passé quelques jours dans sa famille.

—Le soldat Rodolphe Simoneau est venu passer quelques jours chez ses parents cette semaine.

—M. Paul-Emile Pelletier de l'École de Bombardement de Mont-Joli est allé rendre visite à ses parents à Cabano, dernièrement.

—M. Napoléon Pilon qui travaillait à Rimouski depuis quelques années, est allé demeurer à Montréal.

—Le soldat Jacques Lambert du camp 55 est parti mercredi afin de poursuivre son entraînement à Valcartier.

—Mme Louis-Philippe Roy de Québec a passé la fin de semaine en notre ville chez des parents.

—Mme Wilfrid Mercier a fait un court voyage à Montmagny cette semaine.

—M. et Mme Philippe Laliberté sont en promenade à St-Romuald.

—M. Arthur Robitaille a visité sa femme qui demeure à St-Romuald. Il était accompagné de son fils Charles-Edouard.

—M. Fernand Michaud du Lac au Saumon est en promenade à Rimouski, il partira ensuite pour Duchesnay suivre un cours d'arpentage à l'École des Gardes Forestiers.

—Mme Jules Moisan de St-Valérien est venue visiter sa fille, étudiante chez les Soeurs de la Charité.

—Mlle Bernadette Coat est de retour dans sa famille à St-Valérien après un séjour de huit mois à Québec.

—Le caporal Fernand Gagné de Val Cartier a visité ses parents cette semaine, M. et Mme Alphonse Gagné de Rimouski.

—Mlle Gilberte Therriault est en promenade chez ses parents à Priceville.

—M. Honorius Richard est allé passer la fin de semaine dans sa famille à St-Octave de Métiis.

—Mlle Jeanne d'Arc Therriault, institutrice à St-Adelme, a passé les vacances de Pâques dans sa famille.

—M. et Mme Omer Beaulieu de Québec, autrefois de Rimouski, annoncent les fiançailles de leur fille Madeline, au lieutenant Jean-Paul Villeneuve, R.C.A. fils de M. et Mme Isèle Villeuve de Québec.

—M. Adéodat Amiot et Mlle Béatrice Poirier de Mont-Joli, étaient à Rimouski au cours de la semaine.

—M. l'abbé Dubé, curé de St-Robert Bellarmin a béni les fiançailles de M. Léopold Gagné, fils de M. et Mme Alphonse Gagné, à Mlle Florence Jean, fille de M.

et Mme Joseph Jean de Rimouski.

—Le jour de Pâques eurent lieu à Priceville, les fiançailles de Mlle Oliva Pineau, fille de M. Antoine Pineau au soldat Paul-Emile Gasse également de Priceville.

—M. et Mme Victor Sirois et M. et Mme Roland Bérubé de St-Moise sont en voyage à Rimouski.

—M. Zéphirin Sirois est en promenade chez M. et Mme Joseph Amiot.

—M. l'abbé Léo Hudon, curé de St-Tharcisus s'est rendu à Rimouski, dernièrement.

—M. et Mme Jean Duchesneau ont passé la fête de Pâques à Matane, les invités du Dr et Mme J.-R. Larose.

—M. Fernand Caron architecte de Québec sera ici demain et passera la fin de semaine à Rimouski, l'invité de son frère M. Maurice Caron.

—Mme Vve Alfred St-Pierre ainsi que son fils Lionel ont passé quelques jours à Sayabec les invités de Mme Albert Bouillon.

Réunions syndicales

Une grande assemblée générale aura lieu dimanche prochain, le 12 avril à 2 heures à l'hôtel de ville pour les membres du Syndicat Catholique des métiers de la Construction de Rimouski, Inc.

Nous comptons que tous les membres seront présents à cette assemblée. Les journaux du Syndicat leurs seront distribués. Nous donnerons aussi aux membres qui ne les ont pas encore reçu leur livret de membres.

LES SALAIRES

Tous les salariés de la ville sont priés de noter qu'une grande journée Syndicale aura lieu à Rimouski le 19 avril prochain.

Le programme sera donné dans notre prochain numéro. Nous pouvons cependant mentionner que quelques personnes viendront de Québec pour rehausser l'éclat de cette grande journée Syndicale.

Prière donc de suivre dans notre prochain numéro le programme détaillé de cette journée; prière aussi de s'y rendre en grand nombre.

Campagne contre le blasphème

La semaine du 12 avril sera observée dans toutes les provinces françaises du Canada, pour enlever le blasphème. De grandes circulaires ont été distribuées en ville pour inviter la population à prendre part à cette campagne.

Premier voyage

Trois automobilistes de Ste-Blandine, dont le taxi de M. Philias Thibault, ont fait le voyage de Ste-Blandine à Rimouski, à bonne heure jeudi matin. Il ne faudrait pas croire cependant que la route est ouverte aux automobilistes, car à certains endroits, il y a encore une couche de neige épaisse de 7 à 8 pieds. Les dernières nuits ayant été très froides ils ont pu descendre sur la neige durcie du chemin.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par le cercle des fermières et donnée lundi soir à l'hôtel de ville, a remporté un beau succès. De nombreux prix furent distribués à l'assistance dans laquelle on remarquait M. l'abbé Léonard Lebel, aumônier du cercle et M. Emmanuel D'Anjou, député de Rimouski aux Communes.

M. D'Anjou fut invité à prendre la parole et il en profita pour féliciter les organisatrices de la soirée de leur succès. Il a dit aussi un mot de la politique, tout en s'excusant d'en parler en une telle circonstance. Les fermières remercient ceux et celles qui ont contribué au succès de cette soirée.

Téléphone 71 B. P. 403

ARSENE MICHAUD

ENTREPRENEUR DE FUNERAILLES

Embaumeur diplômé
Service Ambulance

No 1 rue St-Paul,
Côté-Est de la Cathédrale
RIMOUSKI.

TERRAINS

à
vendre ou à louer

S'ADRESSER A

Albert Michaud,

56 Avenue de l'Evêché

RIMOUSKI

J. Ant. Michaud

EMBAUMEUR DIPLOME

Service d'ambulance

Consultez-nous donc avant
de confier vos funérailles.

J. ANTOINE MICHAUD

64, Rouleau, Tél. 636
Rimouski.

Annonces classées

TARIF

Vingt-cinq sous par insertion pour une annonce de 25 mots. Un sou pour chaque mot additionnel.

MAISON A VENDRE

Maison située au No. 350 rue St-Germain pouvant servir de poste de commerce, avec terrain de 200 pieds par 55. A vendre également, Frigidaire, poêle, différents autres articles de ménages. Bonnes conditions. S'adresser à Mme ALPHONSE RUEST, 350, rue St-Germain-Est. Tél. 630-m-3.

A VENDRE

Restaurant d'été, 20 x 40, fini en bois de première qualité à l'intérieur comme à l'extérieur. Eau courante, et électricité. Ce restaurant est situé sur la route nationale dans l'Anse de Ste-Luce sur Mer. Très bonnes conditions pour un acheteur sérieux. Ce restaurant peut aussi servir de chalet. S'adresser à M. J.-Antoine Deschenes, Luceville.

TERRE A VENDRE

Une terre de 96 arpents dans la paroisse de Ste-Odile, à un mille et quart de l'église et à deux milles de la ville de Rimouski. S'adresser à M. Gleason Belzile, notaire, Rimouski.

CHEVAL A VENDRE

Un bon cheval noir de onze ans pesant 1600 livres. S'adresser à : P. E. D'Anjou et Fils Limitée, Rimouski. Tél. 172.

FEMMES ET HOMMES DEMANDES

"Sachez profiter du gros commerce du printemps. Prenez immédiatement une agence JITO; servez régulièrement les clients de votre district. Notre proposition comporte de beaux avantages. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai GRATIS. Catalogue, détails fournis gratuitement; CIE JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

Pour quelques jours seulement

TOUS NOS ABONNES QUI RENOUELLERONT LEUR ABONNEMENT D'ICI QUELQUES JOURS OU QUI NOUS ADRESSERONT UN NOUVEL ABONNEMENT RECEVRONT L'ALMANACH DU PEUPLE.

NOUS VENONS DE RECEVOIR QUELQUES DOUZAINES DE CES ALMANACHS ET NOUS LES DISTRIBUERONS GRATUITEMENT AUX PREMIERES PERSONNES QUI RENOUELLERONT LEUR ABONNEMENT AU JOURNAL D'ICI QUELQUES JOURS.

Digne D'un Roi!



LE
THÉ LIPTON
à petites feuilles

En vente chez

Albert Michaud

56 Avenue de l'Evêché...

Rimouski.

SALON

EMILE DE CHAMPLAIN

212 rue St-Germain,

Téléphone 119

Vous pouvez ce printemps paraître selon vos désirs. Portez vos cheveux longs ou courts, nous vous les coifferons de la façon qui vous avantagera le mieux. Confiez-nous le soin de votre permanente, soit avec fils, sans fil ou sans machine. Le personnel du salon est formé de spécialistes d'une réputation et d'une expérience enviable.